

S.M.H. MENSUEL

374



Juillet - Août 2014 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



Pôle jeunesse

Accompagner les jeunes dans leurs parcours

► Page 3

Rythmes scolaires

Les accueils de loisirs prêts pour la rentrée

► Page 8

Forum des associations

Rendez-vous le 6 septembre

► Page 19

Concours Tic

Les participants récompensés

► Page 20

Animations, cours collectifs et farniente à la piscine, sorties familles au Murier et dans les environs avec les maisons de quartier, séances de cinéma en plein air, lectures plaisir avec les bibliothèques ou encore activités tous azimuts dans les accueils de loisirs : la ville déploie tout un panel de propositions pour se divertir, se détendre et passer un bel été ! ♦

Bon été à tous !

L'AGENDA

Vendredi 11 juillet

Cinéma en plein air

Comme un lion
À 22 h - Pré Ruffier ♦

Dimanche 13 juillet

Fête nationale

Spectacle de capoeira et batucada
À partir de 20 h - Place H. Dezempte

Feu d'artifice et bal

À partir de 23 h - Place H. Dezempte ♦

Jeudi 17 et vendredi 18 juillet

Monologues de Georges Feydeau

Par le Théâtre de l'Asphodèle
À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Jeudi 24 juillet

Le Manteau de Nicolas Gogol

Par le Théâtre de l'Asphodèle
À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Vendredi 25 et jeudi 31 juillet

Histoires d'un merle blanc d'Alfred de Musset

Par le Théâtre de l'Asphodèle
À 19 h 30 - Salle Croix-Rouge ♦

Jeudi 14 août

Cinéma en plein air

Insaisissables
À 21 h 30 - Quartier Henri Wallon ♦

Mercredi 20 août

Cinéma en plein air

Wallace et Gromit et le mystère du Lapin Garou
À 21 h 30 - Place Karl Marx ♦

Vendredi 22 août

70^e anniversaire de la libération de Saint-Martin-d'Hères

À 19 h - Mémorial, route des Maquis
À 19 h 15 - Monument de la Galochère ♦

Mardi 2 septembre

Rentrée scolaire

Au matin ♦

Samedi 6 septembre

Forum des associations

De 10 h à 17 h 30 ♦



► Samedi 14 juin, lors de Parc en fête !

SMH Mensuel - Lors du Conseil municipal du 1^{er} juillet, vous avez proposé à l'ensemble des élus de voter une motion relative au traité transatlantique. Pouvez-vous expliquer les raisons de cette motion ?

David Queiros : Les élus souhaitent porter à la connaissance des habitants ce qui se passe dans le monde et qui aura des répercussions sur leur quotidien et celui de leurs enfants. Cet accord, négocié secrètement, prévoit que la législation sur le libre-échange soit harmonisée sur le modèle américain. Il permettrait de libéraliser au maximum les échanges et la circulation des capitaux en protégeant les investisseurs. Les entreprises multinationales auraient la possibilité d'attaquer les États si elles considèrent que leurs profits sont menacés ou simplement revus à la baisse. Des sanctions commerciales

ou réparations financières pourraient être imposées aux pays contrevenants. Cet accord consiste donc essentiellement à donner de plus en plus de pouvoir à ces grands groupes financiers et à satisfaire leur appétit économique et financier.

Cette libéralisation réglementaire ferait voler en éclats les normes sociales et environnementales appliquées en Europe et dans notre pays. La motion que nous avons votée s'oppose à ce traité anti-démocratique et doit peser politiquement afin que le Président de la république et son gouvernement le refusent.

SMH Mensuel - En quoi la France, les collectivités locales et plus particulièrement Saint-Martin-d'Hères seraient-elles touchées ?

David Queiros : Les assurances privées pourraient attaquer en justice les Caisses primaires d'assurance maladie pour concurrence déloyale ; notre système de retraite par répartition serait démantelé au profit des compagnies d'assurance privées. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les universités privées pourraient elles aussi attaquer l'Éducation nationale pour concurrence déloyale ! Notre ville pourrait être directement impactée. Au niveau de la restauration scolaire, par exemple, au motif que nous servons aux enfants de la nourriture issue des circuits courts alors que des multinationales proposent des produits moins chers car de mauvaise qualité.

SMH Mensuel - Pour finir sur une note estivale, parlez-nous des vacances. Quelle conception défendez-vous ?

David Queiros : L'été est un moment qui est fort de symboles et qui stimule notre imagination. Les vacances d'été ramènent à un sentiment de liberté. À Saint-Martin-d'Hères, nous défendons le principe du droit aux vacances et aux loisirs pour tous. À l'heure où la baisse du pouvoir d'achat oblige de nombreuses familles à renoncer à partir en vacances ou à réduire la durée de leur séjour et le budget alloué, nous proposons des animations et activités pour petits et grands localement. L'effort de la ville pour que les accueils de loisirs reçoivent un maximum d'enfants est considérable, nous favorisons pour les pré-ados et ados des départs en colonies et en camps à l'étranger, le Pôle jeunesse subventionne les projets des jeunes pour les aider à gagner en autonomie, les activités organisées par les MJC sont aussi sources d'émancipation et d'autonomie pour les jeunes...

Par ailleurs, nous souhaitons que nos quartiers soient animés tout l'été : des séances de cinéma en plein air et des activités sont organisées dans chaque maison de quartier. C'est toute cette dimension que nous faisons vivre à Saint-Martin-d'Hères ! Aussi, je tiens à souhaiter un bon été à l'ensemble des Martinéroises et Martinérois ♦ Propos recueillis par ACB

■ PÔLE JEUNESSE

À l'écoute et au service des jeunes

Durant toute l'année, le Pôle jeunesse propose aux jeunes Martinérois, âgés entre 15 et 25 ans, différentes actions et dispositifs, notamment dans l'accompagnement personnel et professionnel et l'aide au montage de projets.

Espace d'échanges et de rencontres, le Pôle jeunesse de Saint-Martin-d'Hères accueille et accompagne les jeunes à partir de 15 ans. Chaque mois, ce ne sont pas moins de 200 jeunes Martinérois qui fréquentent le PIJ (Point d'informations jeunes) pour y trouver des réponses à leurs problèmes (soucis familiaux, difficultés scolaires ou professionnelles...), s'informer sur les dispositifs existants (jobs d'été, chantiers jeunes, service civique), obtenir une aide dans le montage d'un projet (création d'association, action humanitaire...) ou encore, participer à des activités culturelles, ludiques ou citoyennes.

Dans un autre registre, le dispositif initiatives jeunes rencontre un franc succès. Il permet chaque année d'accompagner des jeunes dans le cadre d'un séjour en autonomie. Son but est de favoriser l'épanouissement des jeunes, d'encourager leurs prises de responsabilité et

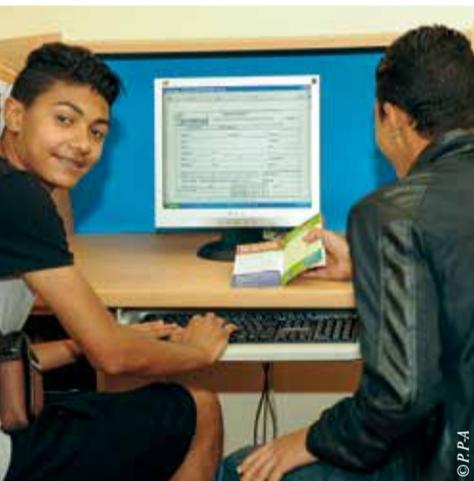


de valoriser leur esprit d'initiative. Concrètement, il se matérialise par un coup de pouce financier et un éventuel accompagnement "techni-

co-pratique" pour préparer le séjour. Instance d'écoute et de concertation, le Pôle jeunesse a également pour vocation de favoriser

l'expression des jeunes et leur participation dans la vie locale ♦ EM

■ ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS



Gaëtan (22 ans), Naïm (18 ans) et Dounia (20 ans) ont tous les trois bénéficié d'un accompagnement du Pôle jeunesse. Les deux jeunes hommes ont ainsi pu passer leur Bafa quand Dounia a reçu de précieux conseils juridiques.

Gaëtan affiche un large sourire. Dans quelques semaines, il débute son stage pratique du Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Accompagné depuis plusieurs mois par le Pôle jeunesse, il semble aujourd'hui qu'il ait trouvé sa voie. « Après le collège, je ne savais pas

quoi faire alors j'ai fait plein de petits boulots. Jusqu'au jour où je suis allé au Pôle jeunesse. On m'a écouté et on m'a conseillé. J'ai ensuite participé au projet Ré'active* qui m'a permis de comprendre de ce que je voulais faire : travailler dans l'animation. Le Pôle jeunesse a participé au financement de mon Bafa et m'a orienté vers les structures enfances. Cet été, je vais travailler un mois avec les 6-8 ans de la MJC Village. » Une expérience partagée par Naïm qui a lui aussi bénéficié d'un accompagnement Bafa. Dounia a également été accompagnée par le

Pôle. Il y a quelques mois, la jeune Martinéroise a rencontré un problème avec son employeur. « Les animateurs ont été attentifs à mon souci professionnel, m'ont apporté de précieux conseils et m'ont mis en relation avec un avocat. Depuis la situation s'est arrangée. » ♦ EM

*Une initiative créée pour des jeunes en situation de décrochage scolaire afin de les remobiliser tant sur le plan personnel que professionnel, co-porté par la Mission locale et le Pôle jeunesse.

Pôle

Jeunesse

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. 30 avenue Benoît Frachon. 04 76 60 90 61 ♦

■ AIDER LES JEUNES DANS LEURS PROJETS

Marion (20 ans) et Céline (25 ans) se sont inscrites dans le dispositif initiatives jeunes. Avec le soutien du Pôle jeunesse, elles sont parties cet été en Scandinavie et au Sénégal. SMH Mensuel a rencontré les deux Martinéroises à la mi-juin.

La première était dans l'excitation du départ quand la seconde venait de rentrer, des souvenirs plein la tête. À quelques jours du grand départ, Marion s'affaire aux derniers préparatifs. « Je pars avec mon copain Melvin pour un voyage en totale autonomie avec notre tente et nos sacs-à-dos. L'idée de ce séjour est de découvrir les paysages grandioses de la Suède et de la Norvège de la façon la plus immersive possible. Autorisé là-bas, le

camping sauvage sera le moyen idéal pour y parvenir. En plus des randonnées, nous avons aussi pour objectif de visiter les grandes villes et de rencontrer les populations pour mieux comprendre les cultures suédoises et norvégiennes. »

De son côté, Céline est rentrée en France le 7 juin après un séjour de deux semaines au Sénégal dans le cadre d'un projet solidaire et sportif.

« Avec Maya, Sabrina, Emy, Emma et Maud, nous sommes un groupe de six joueuses du SMH Basket. Nous avons souhaité partir au Sénégal pour mener un projet humanitaire à destination de la jeunesse et plus particulièrement des filles. Nous avons logé à M'Bour à 70 km au sud de Dakar et nous avons



beaucoup voyagé jusqu'à Louga au Nord du pays, puis vers le sud jusqu'à Kaolac. Dans chaque ville où nous sommes rendues, nous avons mis en place des activités ludiques en rapport avec le basket. Tout le matériel

pédagogique et sportif que nous avons apporté avec nous a été offert aux clubs, associations ou école en fin de séjour. On a vécu une super expérience avec de vraies belles rencontres. » ♦ EM

1 L'opération "Tous en route, à pied ou à vélo", s'est déroulée mardi 3 juin devant le groupe scolaire Gabriel Péri. Une exposition des travaux des enfants du périscolaire, des stands d'information Métro Vélo et Prévention routière ainsi qu'un parcours à réaliser en vélo étaient entre autres au programme de cette fin d'après-midi ♦



2 Les classes de saxophone du centre Erik Satie, du Sim Jean Wiener et de l'école de musique de Saint-Marcellin ont célébré le bicentenaire de la naissance d'Adolphe Sax, inventeur du saxophone ♦



3 Avant la pause estivale, l'Espace Vallès a proposé l'exposition *Formats raisin*, mettant à l'honneur la multiplicité des œuvres et des sensibilités des 43 artistes réunis pour l'occasion ♦



4 Mercredi 11 juin, L'heure bleue a dévoilé sa programmation pour la saison 2014/2015. Elle fait la part belle à la chanson et à la danse, au théâtre et à l'humour, au cirque, au clown et aux spectacles de rue à vivre dans la ville... ♦



5 Avec 153 participants sur 187 élèves, l'école élémentaire Romain Rolland a remporté le 11^e concours "Allons à l'école à vélo" dans la catégorie des écoles de plus de 170 élèves ♦

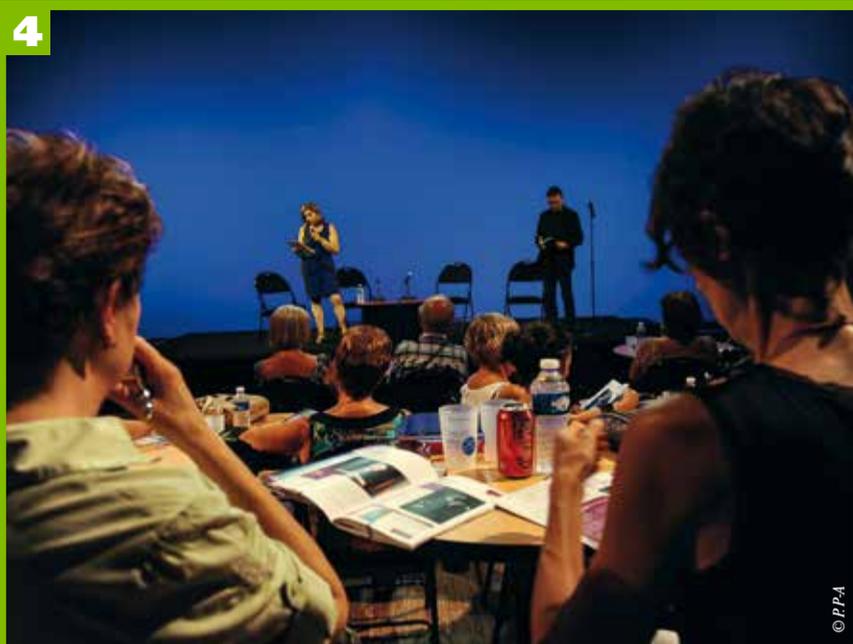


6 7 Du 10 au 28 juin, la maison de quartier Romain Rolland était "Aux couleurs de l'Espagne". Parmi les activités proposées figuraient notamment un atelier dédié à l'univers de Gaudí et une soirée festive en compagnie de l'Adace, mettant à l'honneur le flamenco ♦



8 Mercredi 18 juin, le maire et les élus ont accueilli les Martinérois médaillés du travail lors d'une cérémonie organisée à L'heure bleue. 76 médaillés étaient à l'honneur, représentant 34 entreprises. 17 personnes ont reçu la médaille d'Argent ; 29 la médaille Vermeil ; 20 la médaille d'Or et 11 la médaille Grand'Or ♦





9 Cette année, lors de la fête de quartier Paul Bert et Paul Eluard, les habitants du secteur ont dévoilé leurs talents. Une belle initiative ponctuée des prestations des enfants du périscolaire des écoles du secteur et de la Brigade d'intervention poétique de la Fabrique des petites utopies ♦

10 Chercher un logement, résilier son bail, comprendre et connaître la législation sont autant de questions auxquelles les jeunes pouvaient trouver réponse lors de la Semaine du Logement organisée par la Mission locale et le Conseil habitat jeunes ♦

11 Mardi 24 juin, de nombreux retraités de la commune se sont retrouvés au Murier pour un déjeuner champêtre suivi d'un temps musical ♦

12 L'initiative portée par la Mission locale, le Pôle jeunesse et Citadanse, "Et si on dansait cet été !" s'est clôturée en beauté sur une "happy flashdance" au parc Jo Blanchon ♦

13 Lors d'une soirée portes ouvertes à l'espace petite enfance Salvador Allende, les familles ont rencontré le personnel et se sont familiarisées avec l'univers dans lequel sera accueilli leur enfant ♦

14 Vendredi 6 juin, les élèves de l'école élémentaire Paul Bert ont participé à des ateliers de secourisme. Ils ont ainsi pu découvrir les premiers gestes de secours grâce à des exercices de simulation ♦

15 En proposant aux habitants de troquer des objets devenus inutiles, le Festi'troc de la maison de quartier Gabriel Péri a lié plaisir de chiner et éco-citoyenneté ♦

16 Des acteurs du monde économique de la commune se sont retrouvés pour échanger sur la thématique de l'emploi le temps d'un "petit-déjeuner réseau" organisé par la ville et les professionnels locaux membres du Comité consultatif des entreprises ♦

www.opac38.fr

PARTAGEONS VOTRE PROJET D'HABITAT

♦

Garantir une gestion de proximité
Proposer toutes les solutions d'habitat
Contribuer au développement
des territoires



Opac38
Un habitat au cœur de la vie



PROMO PNEUS SERVICES

04 38 38 86 86

VOS PNEUS MOINS CHERS !
vente et montage de pneus toutes marques
prix discount - parallélisme - réparation

7.30 > 19.00
du lundi au samedi
promopneus-services.fr

ZI Sud - 20 rue du Béal
(face Maison de la Pierre)
38400 St-Martin d'Hères

PROCHAINEMENT

VIVRE À
ST MARTIN
D'HERES

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements



**TVA
RÉDUITE**

Orphée
& Eurydice

Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€
Garage compris

ISERE
HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

Document non contractuel - Nov 2013
Sous conditions de disponibilité de ressources

GRAND LANCEMENT

SAINT MARTIN D'HERES, SECTEUR DES TAILLÉES

résidence
GREEN & PARC
Saint-Martin d'Hères

EN JUILLET

**FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS !**

RÉSERVEZ EN JUILLET
ET BÉNÉFICIEZ DE
+ D'AVANTAGES :

- + VOTRE PLACE DE PARKING OFFERTE
- + FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS
- + VOTRE RÉSERVATION POUR
SEULEMENT 1000 € (Somme du dépôt de Garantie)

RT2012

**Optez pour
la green attitude!**

Du T2 au T5, 29 logements sur 2 et 3 étages

- ✓ Des commerces de proximité à quelques minutes.
- ✓ Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- ✓ Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- ✓ La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente :
04 76 485 989
brunoblain-promotion.com



brunoblain
Promotion

■ CANICULE

Attentifs et solidaires

Après la grande canicule de 2003 et ses conséquences dramatiques, les pouvoirs publics ont mis en place chaque été un Plan national canicule. C'est le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune qui est chargé d'assurer la veille saisonnière jusqu'au 31 août. Les inscriptions volontaires au registre nominatif, activé pour venir en aide aux personnes âgées en cas de fortes chaleurs, sont ouvertes.

Déjà onze années se sont écoulées depuis la grande canicule de l'été 2003. Retour en arrière... Après un mois de juillet déjà très chaud, les fortes chaleurs s'étaient installées en France dès le début du mois d'août. Durant neuf jours consécutifs tous les records de température avaient été battus dans le pays. Avec un thermomètre affichant une moyenne de 38 degrés aux heures les plus chaudes de la journée, la station Météo France, installée au campus de Saint-Martin-d'Hères, avait enregistré le 13 août une température extrême de 39,5 °C à l'abri. Quant aux nuits, le mercure ne descendait guère en dessous de 30 °C dans les logements. Cette vague de chaleur survenue si soudainement a provoqué une surmortalité à court terme estimée à près de 15 000 décès dans toute la France, en particulier chez les personnes âgées de plus de 75 ans en raison de coups de chaleur, déshydratations, hyperthermies (élévation de la température du corps).

Plan canicule

C'est pourquoi, depuis 2004, un Plan national canicule a été mis en place. À Saint-Martin-d'Hères, c'est le CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune qui est chargé de le mettre en œuvre, du 1^{er} juin au 31 août. Quatre niveaux de risques,



de 1 à 4, sont définis par la carte de vigilance de Météo France et les autorités sanitaires. Le niveau 1 correspond à la veille sanitaire tandis

que le niveau 2 se prépare à la pré-alerte. C'est à partir du niveau 3 que le plan alerte canicule est déclenché. Ainsi, l'an passé (26 et 27 juillet), où

l'alerte de niveau 3 fut atteinte en raison de fortes chaleurs, le CCAS et la ville ont ouvert, à l'attention des personnes vulnérables, trois lieux climatisés aux foyers-restaurants Paul Bert, Gabriel Péri et Pierre Sémard. Un accompagnement gratuit pour les personnes ne pouvant s'y rendre par elles-mêmes a été assuré. Quant au niveau 4, en cas de conditions extrêmes et de mobilisation maximale, ce sont L'heure bleue et Mon ciné, deux salles municipales climatisées, qui accueilleraient en nombre les personnes en grand danger. Cet été, jusqu'au 31 août, le plan canicule a été réactivé. Un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS, afin que les personnes âgées à domicile, fragiles et seules durant l'été, puissent s'inscrire ou être inscrites par des proches et ainsi être appelées, conseillées et aidées par les agents municipaux en cas de canicule ♦ FR

■ CANICULE

Centre communal d'action sociale, 04 76 60 74 12.
Canicule info service,
0 800 06 66 66
(appel gratuit) ♦

Combattre La chaleur

Boire environ 1,5 litre d'eau par jour. Garder la peau humide pour lutter contre l'évaporation de la sueur (brumisateurs, douches, bains). Éviter de sortir aux heures les plus chaudes. Porter des vêtements amples et légers. Fermer les fenêtres et les volets tôt le matin ♦

■ PRÉVENTION

Utiliser internet avec prudence

Une réunion d'information sur les dangers d'Internet, animée par la police nationale et le secteur prévention et sécurité publique de la commune, s'est déroulée auprès des pensionnaires de l'Esthi (Etablissement social de travail et d'hébergement isérois) et de leurs éducateurs.

L'utilisation d'Internet est devenue d'un usage courant pour s'informer, communiquer, se divertir et accomplir des actes de consommation à distance ou des démarches officielles en ligne. Profitant du développement mondial de ce nouvel outil technologique, des réseaux criminels se sont constitués pour organiser toutes sortes d'escroqueries financières sur Internet.

C'est pour prévenir des dangers de la cybercriminalité qu'une réunion d'information s'est tenue auprès des pensionnaires de l'Esthi et de leurs éducateurs, séance animée par une représentante de la police nationale, avec à ses côtés ceux de la police

municipale et du secteur prévention. Les escroqueries les plus fréquentes sur le net concernent les détournements des coordonnées et du code confidentiel des comptes et cartes bancaires ou encore les achats en ligne de marchandises qui ne sont jamais livrées. C'est pourquoi il ne faut jamais divulguer ces données sans contacter au préalable sa banque sur la véracité d'un courrier électronique émanant prétendument d'elle ou sans se renseigner du sérieux d'un site marchand. Dans un autre registre, il a été fait mention de l'existence du site du ministère de l'intérieur concernant les contenus et les pratiques illicites de l'Internet ♦ FR



► Lors de la réunion, en présence des élus Marie-Christine Laghrour et Fabien Spuhler.

Internet Prudent

Info escroqueries
0811 02 02 17 (prix d'un appel local).

Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet : internet-signalement.gouv.fr ♦

■ ACCUEILS DE LOISIRS

Deux nouveaux sites

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les écoliers martinérois adopteront en septembre la semaine de quatre jours et demi. Afin de répondre à la demande croissante de places, la ville propose dès la rentrée deux nouveaux accueils de loisirs pour accueillir les enfants d'âge maternel les mercredis après-midi.



Dès la rentrée, le groupe scolaire Paul Langevin (secteur Nord) accueillera les enfants scolarisés dans les écoles maternelles Saint-Just, Gabriel Péri, Vaillant-Couturier, Joliot-Curie, Ambroise Croizat et Paul Langevin. Le groupe scolaire Romain Rolland (secteur Sud) accueillera quant à lui les enfants scolarisés dans les maternelles Condorcet, Henri Barbusse, Voltaire, Jeanne Labourbe, Paul Eluard, Paul Bert et Romain Rolland. Le mercredi, les enfants scolarisés le matin seront pris en charge par les animateurs à la sortie de classe (11 h 30 ou 11 h 45 selon les écoles) et emmenés en bus dans l'accueil de loisirs de leur secteur où leur sera servi un repas. L'après-midi, les enfants pourront participer aux projets pédagogiques et aux animations, mais priorité sera donnée au respect du rythme de l'enfant : les temps de repos ou temps calmes seront privilégiés pour apporter aux petits un sas de décompression. Le soir, entre 17 h 30 et 18 h, les parents viendront les chercher à l'accueil

de loisirs de leur secteur, à Romain Rolland ou Paul Langevin. Les élèves d'âge élémentaire seront accueillis à l'accueil de loisirs du Murier. À partir de 11 h 30 ou 11 h 45, ils seront pris en charge dans leur école respective et emmenés en bus au Murier. Le soir, ils partiront en car du Murier à 17 h 30 et seront déposés dans les accueils de loisirs des secteurs maternels (Paul Langevin ou Romain Rolland), où les parents viendront les chercher. Lors des petites et grandes vacances, les 3-13 ans seront accueillis à la journée à l'accueil de loisirs du Murier. Les 11-14 ans (jusqu'à 15 ans non révolus) seront attendus à l'école élémentaire Saint-Just, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h, dont une journée par semaine de 9 h à 18 h pour une activité à la journée. Les activités des accueils de loisirs débuteront mercredi 10 septembre ♦ EC

■ Inscriptions

Modalités

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants à partir de 3 ans révolus. Inscriptions pour les mercredis après-midi à partir du 1^{er} septembre auprès des accueils municipaux des maisons de quartier et du service enfance (ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45). Réservations le vendredi précédant le mercredi dans la limite des places disponibles. Aucune inscription par téléphone ♦

■ MULTI-ACCUEIL EUGÉNIE COTTON ET RAM SUD

Une ferme en visite chez les tout-petits

Le 12 juin, quatre-vingt-dix enfants du multi-accueil Eugénie Cotton et du Ram sud ont eu l'heureuse surprise de découvrir des animaux dans le jardin de la structure petite enfance. La journée fut riche en émotions !



■ Ferme

Itinérante

Du côté du Ram sud, 45 enfants et 19 assistantes maternelles sont venus découvrir les animaux. Pour le multi-accueil, ils sont 44 enfants à avoir participé ♦

Un poney câlin, un jeune bouc sautillant, un lapin tout doux, une poule joueuse et une tortue paisible ont fait la joie des petits tout au long de la journée. « Faire venir des animaux, c'est une première ! », s'exclame Florence Vogel, animatrice du Ram sud qui regroupe les assistantes maternelles du secteur sud de Saint-Martin-d'Hères et de Poisat. « Nous voulions faire découvrir des animaux de la ferme à des enfants issus d'un milieu urbain, favoriser la rencontre entre l'enfant et l'animal et, par là

même, contribuer à développer chez eux la "confiance en soi". » Force est de constater que la rencontre a bien eu lieu entre des bambins curieux, « partagés entre crainte et envie » et des animaux dénués d'agressivité qui se sont bien adaptés à l'enclos ombragé délimité dans le jardin, « dont l'herbe n'avait pas été tondue spécialement à leur intention ». Plus concrètement, dès le matin différents groupes mêlant enfants du multi-accueil et du Ram ont été constitués. Pendant que certains

pénétraient dans l'enclos, d'autres s'activaient dans les ateliers "décoration de masques d'animaux" et "bac à bouchons". À l'heure du déjeuner, tout le monde s'est retrouvé pour un pique-nique collectif dans le jardin de la structure municipale. Né de l'envie du Ram et des professionnelles du multi-accueil de mener à bien un projet commun qui permettrait aussi que les professionnelles se retrouvent ensemble, cette journée pas comme les autres avait soigneusement été préparée. « Nous

avons sensibilisé les enfants par le biais d'histoires, de comptines sur les animaux. Nous avons également décoré les lieux sur cette thématique. » Au final, cette journée particulière aura été enrichissante pour l'ensemble des participants. Elle aura contribué à renforcer les liens et laisse présager d'autres partenariats avec pour maîtres-mots, l'épanouissement et le bien-être des enfants ♦ NP

■ ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Les classes Segpa en danger !

Mardi 10 juin, des enseignants de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Edouard Vaillant ont participé à une journée de grève nationale. Ils s'opposent à un projet ministériel visant à supprimer la Segpa en classe de sixième.

Anciennement appelées Ses (Section d'éducation spécialisée), les classes Segpa accueillent des enfants qui sortent du primaire avec de grandes difficultés d'apprentissage. Encadrés par des professeurs spécialisés, ces ados suivent un enseignement général et professionnel à seulement 16 par classe. Une méthode qui a fait ses preuves, comme en témoigne Bernard Bolzan, professeur à Edouard Vaillant. « 75 % des élèves en Segpa décrochent un CAP. » Au côté de ses collègues martinéroises Isabelle Pasdrmadjian et Khadija Boutkhil, l'enseignant est très inquiet quand à l'évolution des classes Segpa dans la future réforme du collège qui prévoit d'intégrer les élèves en grandes difficultés dans une classe ordinaire avec pour seul accompagnement un assistant de vie scolaire. « La situation est très préoccupante. L'objectif du ministère de l'Éducation nationale est de mettre en place un modèle d'inclusion au collège. À la sortie du CM2, chaque élève serait en capacité d'intégrer une classe de 6^e ordinaire quelles que soient ses difficultés scolaires. » Une grave erreur selon Isabelle Pasdrmadjian : « Certains élèves arrivent au collège avec un niveau de

CE2. Comment pourraient-ils réussir au sein d'une classe de 6^e ordinaire avec plus de 30 élèves ? Qui plus est, il est impossible pour un enseignant de terminer son programme tout en adaptant ses cours pour une ou deux personnes. Ces élèves vont perdre un an et seront en situation d'échec et de souffrance. » Et Khadija Boutkhil d'ajouter : « Après la suppression de la classe de 6^e Segpa, on peut craindre la suppression globale de cette section d'enseignement spécialisée. C'est un vrai danger et c'est pourquoi nous manifestons aujourd'hui. Il en va de l'intérêt de tous les collégiens ! »

Des enseignants soutenus par leurs anciens élèves

Mardi 10 juin, une délégation a été reçue par le recteur sans donner beaucoup d'espoir aux grévistes. Des grévistes soutenus par des anciens élèves, à l'image de Fouzi (18 ans), Anthony (19 ans) et Sébastien (18 ans). Tous trois reconnaissent avoir progressé grâce à « des cours adaptés » qui leur ont permis de « récupérer certaines lacunes » et surtout, de « reprendre confiance » en eux. « Lorsque je suis arrivé en 6^e, j'avais beaucoup de difficultés en lecture et en mathématiques. J'ai vécu la situa-



tion de l'élève au fond de la classe. En Segpa, les professeurs sont vraiment à notre écoute. Ils nous remotivent avec de nouvelles méthodes de travail qui fonctionnent. Grâce à mes années Segpa, j'ai pu rattraper mon retard et croire de nouveau en moi. »

Au moment de publier cet article, les enseignants d'Edouard Vaillant étaient dans l'inconnu quant à la suppression effective de la Segpa en classe de sixième dès la rentrée prochaine. Affaire à suivre ♦ EM

■ DÉLÉGUÉS DE CLASSES DU COLLÈGE HENRI WALLON

Si on parlait citoyenneté ?

Les délégués des classes de 6^e et 5^e du collège Henri Wallon ont été accueillis en mairie pour une matinée d'échanges avec les élus. Une initiative programmée dans le cadre d'une formation sur la citoyenneté menée au sein de l'établissement scolaire.

Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires, accompagnée d'agents des services enfance, questure, état civil et patrimoine s'est prêtée au jeu des questions-réponses avec la vingtaine de collégiens présente. « Pouvez-vous nous décrire vos fonctions d'élue au quotidien ? », « Comment pouvez-vous améliorer le

« civisme » à Saint-Martin-d'Hères ? » ont commencé les élèves. « Par l'éducation » a répondu l'adjointe, poursuivant : « L'éducation est très importante. Elle doit être présente à la maison, mais aussi au collège, au Pôle jeunesse, dans les accueils de loisirs où les activités, par exemple, sont porteuses de valeurs qui contribuent à

l'éducation civique des enfants et des jeunes. » Dans un autre registre, les délégués de classes ont également souhaité connaître les changements qui allaient être apportés à la ville : « Nous voulons continuer à offrir un service public de qualité, être auprès des personnes, à l'écoute, attentifs aux besoins » a notamment expliqué l'adjointe. Venu pour en apprendre davantage sur la vie démocratique « grandeur nature », les délégués de classes ont également souhaité soumettre des propositions : « la gratuité des transports en commun pour les élèves, du CP à la terminale », « le renforcement de la sécurité pour réduire la délinquance » et « la création d'un Conseil municipal des jeunes ». Des suggestions mises en débat et qui seront relayées auprès de l'ensemble des élus. Riche d'enseignements, ce

rendez-vous en Maison communale a clôturé la formation suivie tout au long de l'année par les délégués des classes de 6^e et 5^e. « Ils ont disposé de trois sessions : préparation des conseils de classes, participation citoyenne au sein du collège et rencontre avec les élus de leur commune », confie Alain Delpiano, Conseiller principal d'éducation. « Cette formation leur donne une certaine culture des élections, de l'exercice de la citoyenneté. Les élèves se sentent investis, prennent conscience de l'importance de leur rôle au sein de l'établissement en tant que délégués mais aussi quand ils représentent leurs pairs au Conseil de discipline et au Conseil d'administration ». Autant d'instances au sein desquelles ils exercent pleinement la citoyenneté ♦ NP



■ PARC EN FÊTE !

De la joie et de beaux spectacles

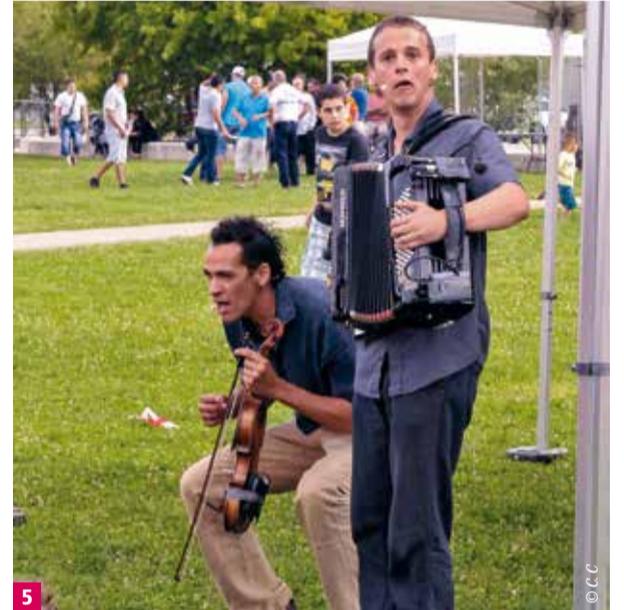
La troisième édition de Parc en fête ! a tenu toutes ses promesses samedi 14 juin. Martinéroises et Martineroises sont venus nombreux au Parc Jo Blanchon pour partager des moments ludiques et festifs. Retour en images.

Dès 14 h, le public a pu profiter de multiples animations autour du jeu et du sport. Quand certains jouaient avec plaisir au volley, d'autres s'affrontaient au baby-foot géant (1). Bien sûr, des espaces plus calmes autour de jeux en bois étaient aussi proposés (2). L'incontournable

stand du cirque a, une nouvelle fois, ravi les plus jeunes, sous l'œil attentif de leurs parents (3). L'après-midi a été rythmé par de nombreuses activités diverses et variées. Parmi les temps forts qui ont le plus séduit, on note la démonstration de VTT freestyle : un grand show spectaculaire qui

n'a laissé personne indifférent (4). Et après le sport, la culture. Les artistes de la compagnie Les colporteurs de rêve ont enchanté les spectateurs, petits et grands (5). Après une courte averse en début de soirée, la fête s'est prolongée jusque tard dans la nuit avec la grande scène musicale qui a

vu se succéder le Big Band du conservatoire Erik Satie, les rappeurs martinéroises de G7N, le groupe La Mine de Rien, issu de la chanson française et enfin, en clôture de soirée, Broussai, l'une des formations phare du reggae en France (6) ♦ EM



■ FOIRE VERTE DU MURIER

Huit jours après Parc en fête !, la Foire verte du Murier a été l'occasion de prolonger les festivités du mois de juin sur les hauteurs de Saint-Martin-d'Hères. Pour ce dimanche champêtre, le soleil était au rendez-vous. De quoi assurer un beau succès ! Outre le marché des producteurs (1) le public a pu (re)découvrir l'environnement de la colline du

Murier, véritable symbole de la biodiversité au niveau local. Un jeu de piste, de l'escalade sur arbre (2), de la course-en-sac ou encore le concours du lancer de bottes de paille ont déclenché de nombreux rires chez les participants (3). Et si les animaux de la ferme ont amusé les petits, le spectacle de fauconnerie (4) a enthousiasmé la foule entière ♦ EM



■ SECONDE GUERRE MONDIALE

70^e anniversaire de la Libération

Vendredi 22 août, Saint-Martin-d'Hères commémorera le 70^e anniversaire de la libération de la commune de l'occupant nazi. Une date incontournable de l'histoire de la ville, dont la mémoire est gardée vivante au travers des noms de rues, de places, de lieux et de plaques commémoratives. 70 ans après, il importe de se souvenir et de sensibiliser les générations nouvelles pour que plus jamais du ventre encore fécond ne puisse ressurgir la bête immonde.

En juin dernier, la France a célébré en grand le débarquement du 6 juin 1944 sur les côtes de Normandie. Les actions déterminantes et convergentes menées par les combattants de la Résistance et les forces armées alliées ont fait céder l'opresseur nazi. Saint-Martin-d'Hères, à l'instar de Grenoble et des communes de l'agglomération, a senti le vent de la liberté souffler à nouveau le 22 août de cette même année. Une date qui mit un terme à cinq ans de souffrances, de peurs, de douleurs et de morts... La ville, qui comptait près de 6 000 habitants en 1945, « a eu sa part pendant ces années de guerre. 56 de ses enfants ont payé de leur vie le prix de la Résistance et de la Libération, aux combats ou sous les fusillades, en prison ou dans les bagnes nazis », écrivait Pierre Rolland dans son ouvrage *Saint-Martin-d'Hères - Dix siècles d'histoire* (1975). Il n'y a qu'à arpenter la commune pour revivre une page d'histoire dédiée à la mémoire des Martinérois qui ont payé un lourd tribut leur engagement pour une France libre.

La ville se souvient

Au Murier, où la Résistance fut très présente, la rue du 4-Janvier-1944 fait référence aux 800 soldats allemands qui ont investi le hameau, rassemblé les habitants, arrêté et déporté vers des camps de concentration douze d'entre eux, dont cinq ne reviendront pas, en représailles des actions de la Résistance locale. Dans toute la commune, la ville se souvient de ses habitants tués par l'ennemi ou morts en déportation : Raymond Grinstayn, dit Antoine ; Elie Roux-Fouillet ; Georges Bellemain ; Léon Geist ; Marceau Leyssieux ; Georges Cayrier ; Marius Didier-Roudon ; Henri Hureau et Maurice Gaysse, les "Henri-Maurice" ; Nello Sartini... D'autres résistants Martinérois, dont la ville honore également l'engagement, ont survécu à la guerre ou aux camps de concentration : Elise et Etienne Grappe, Eugène Chavart, Fernand Texier, Georges Prieto ou encore Marcel Chabloz. Enfin, la ville a aussi su garder la trace de héros de la Résistance de la région et du pays, comme Lucie Aubrac, Doyen Gosse,



Docteur Valois, Clément Bon, Jean Moulin, Paul Vallier, colonel Manhès, Lucien Sampaix... Autant d'hommes et de femmes qui, au lendemain de la guerre, ont œuvré avec les forces progressistes et répu-

blicaines pour reconstruire le pays et faire vivre le programme du Conseil national de la Résistance et donner naissance à une société sociale et solidaire ♦ NP



■ COMMÉMORATIONS

Le 27 mai, élus et membres des associations d'anciens combattants et résistants ont célébré la Journée nationale de la Résistance, inscrite pour la première fois au calendrier national commémoratif et qui met à l'honneur la création du Conseil national de la Résistance le 27 mai 1943. Le 18 juin, l'Appel aux armes lancé par le général De Gaulle le 18 juin 1940 a également fait l'objet d'une cérémonie officielle. Enfin, vendredi 22 août, la ville célébrera la libération de Saint-Martin-d'Hères à partir de 19 h ♦

■ CLASSES PATRIMOINE

En quête de mémoire collective

Les classes patrimoine de l'école élémentaire Saint-Just se sont plongées dans les origines de Saint-Martin-d'Hères, à la découverte des hommes, des territoires et des événements qui ont marqué de leur empreinte la ville actuelle.

Tout au long de l'année scolaire, six classes du CP jusqu'au CM2 ont mené un travail de recherche et d'investigations sur les lieux chargés d'histoire de la ville avec leurs instituteurs Flore Marseille, Michèle Leheu et Jean-François Chapel du groupe scolaire Saint-Just. Des origines étymologiques de la cité, à la découverte du Village, berceau de la ville, en passant par les mutations des quartiers de la Croix-Rouge et Pré Peyssande, les élèves se sont imprégnés pleinement des lieux et ont aiguisé leur sens de l'observation lors de visites de sites, de monuments et de recueils de témoignages vivants. Ils ont également

découvert la richesse du tissu agricole au XVIII^e siècle (cultures du ver à soie et du chanvre) et industriel au XIX^e siècle. En visitant les anciens ateliers de Neyret-Beylier, les élèves ont ainsi pu comparer les vestiges du passé avec la maquette du futur site et mesurer comment un projet architectural peut s'inscrire dans le patrimoine existant. Pour la biscuiterie Brun, les enfants se sont appuyés sur des photographies d'archives qu'ils ont mis en parallèle avec des clichés actuels et ont recueilli le témoignage d'habitants qui avaient travaillé dans cette entreprise. Dans le prolongement de ces sorties, les séances en classe ont

permis aux enfants d'approfondir leur connaissance du patrimoine à l'aide de cartes, de plans et de photographies d'époque. Ils ont particulièrement apprécié le "bureau des bavardes", nom donné au lavoir du vieux Saint-Martin-d'Hères, lieu de discussion privilégié entre femmes, et la parmentière, machine qui servait au nettoyage des pommes de terre, lors de la visite des établissements horticoles de Robert Guichard. En s'appuyant sur une approche transversale associant sport, arts et nouvelles technologies, le projet pédagogique a donné aux enfants l'occasion de parcourir des strates de la mémoire collective au

fil des siècles. Comme le dit si bien Majoric Apparau, élève en CM1, lors d'un atelier avec le poète et écrivain Pierre Soletti : « *La ville se déroule comme une peau tannée qu'on a envie de toucher.* » ♦ EC



Jaurès

Anniversaire
Jeudi 31 juillet à 18 h, place de la République, le comité local du Mouvement de la Paix rend hommage à Jean Jaurès, pacifiste assassiné il y a 100 ans. Chants pacifistes à l'orgue de barbarie, lecture de textes extraits du spectacle *Jaurès assassiné deux fois* et partage convivial auquel le collectif martinérois vous invite autour de *Putain de guerre*, de J. Tardi ♦

■ BUDGET

Compte administratif 2013

Suite au Conseil municipal du 10 juin, au cours duquel Jérôme Rubes a présenté le compte administratif du budget 2013 de la ville, il revient sur les points essentiels : « Il est important de rappeler la volonté qu'avait l'ancienne majorité de vouloir poursuivre de développement du service public à Saint-Martin-d'Hères dans un contexte défavorable. La nouvelle majorité continue de dénoncer l'austérité imposée par le gouvernement ainsi que les 50 Mds d'€ d'économie annoncées dont 11 Mds d'€ pour les collectivités entre 2015 et 2017. Cette baisse drastique de dotations ne va pas dans le sens du service public et n'est pas une solution pour répondre aux besoins urgents de la population. Ainsi l'aide au CCAS a été augmentée afin de pouvoir répondre à la hausse de sa fréquentation.

Malgré ce contexte, la ville a continué ses investissements conséquents (14,2 M d'€) afin de développer et d'améliorer le service public. Ainsi plusieurs chantiers ont démarré dans différents quartiers. Le constat révèle que la commune doit de plus en plus financer seule ces investissements à la suite du désengagement progressif des différents partenaires (État, Conseil régional, Conseil général, Métro, Caf...).

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles augmentent de 3,14 % en 2013 par rapport à 2012 contre 0,21 % pour les recettes (hors recette exceptionnelle de 2012). Le personnel représente 67 % de ces dépenses. Cette part importante indique que la ville se donne les moyens pour maintenir un service public de qualité et poursuivre

en direct la gestion de ses équipements comme la restauration municipale. Les contingents et subventions de la ville ont augmenté de 12,17 % en 2013 par rapport à 2012, notamment d'us

au CCAS qui est confronté au désengagement de ses partenaires et à l'augmentation des aides aux Martinérois. Concernant la dette, la ville n'a pas contracté d'emprunt en 2013. »

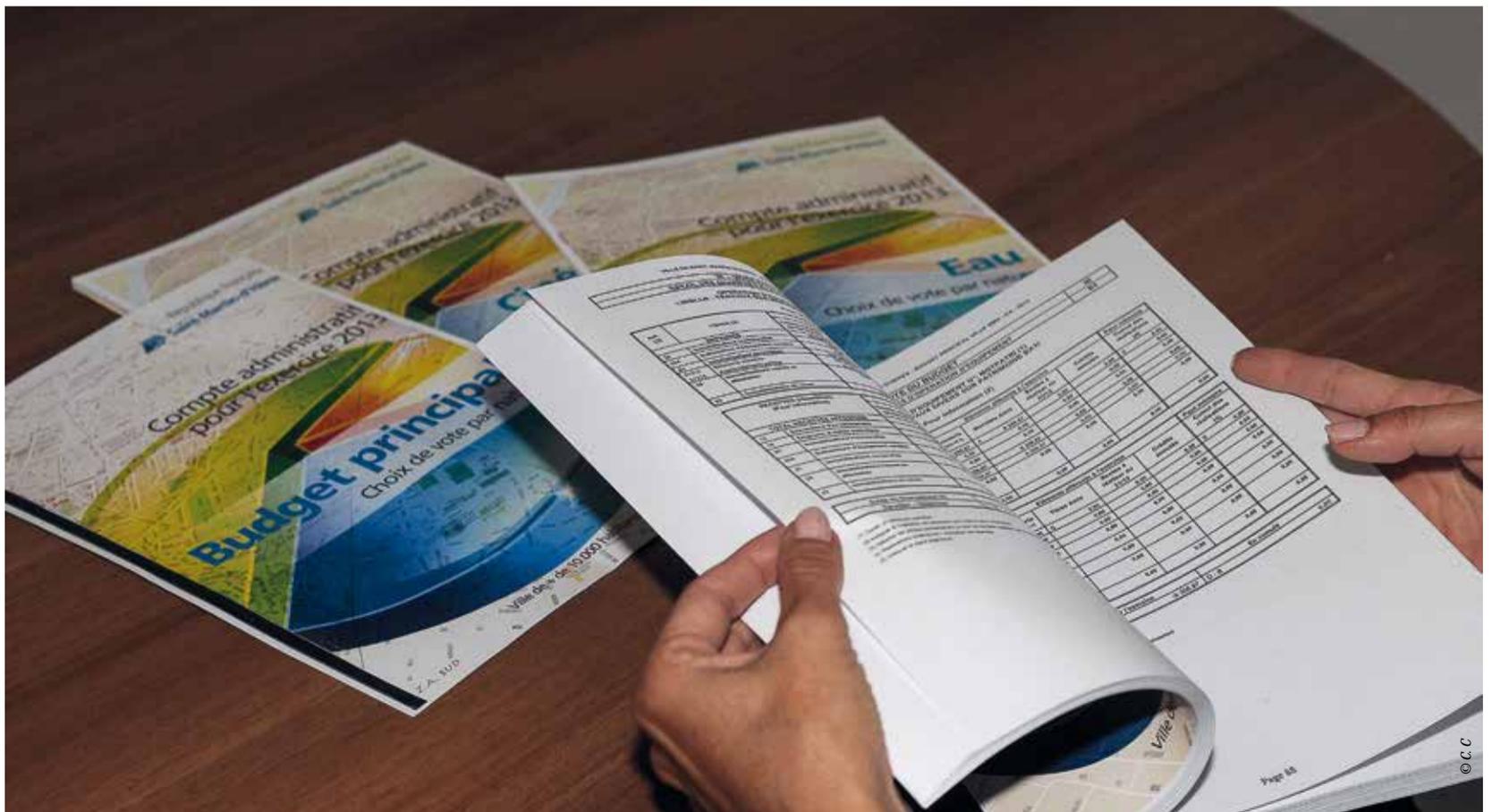
■ LE SAVIEZ-VOUS ?

Une collectivité a deux leviers en recette pour équilibrer son budget. L'emprunt qui ne peut financer que les dépenses d'investissements et des impôts et taxes pour financer les dépenses de fonctionnement. Lorsqu'une collectivité est excédentaire dans son budget de fonctionnement (ce qui est le cas de Saint-Martin-d'Hères suite à la vente du parc de logement en 2012) elle peut transférer cet excédent dans le budget d'investissement pour éviter ou réduire l'emprunt. Ainsi les élus ont fait le choix lors du Conseil municipal du 10 juin de transférer 2,8 millions d'euros du budget de fonctionnement au budget d'investissement pour éviter d'emprunter ♦

■ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2012	2013	Variations
Dépenses de fonctionnement	49 331 479	50 880 317,04	3,14 %

INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS	Saint-Martin-d'Hères	Moyennes nationales des villes de même taille (20 000 – 50 000 hab)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 384	1 253
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 586	1 491
Dépenses d'équipement brut / population	387	334
Encours de dette / population	960	1 063
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	67,79 %	56,90 %



■ CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN

Renforcer le service public et investir durablement

L'approbation du compte administratif du budget principal et de ses annexes (cinéma et eau) ont permis aux élus d'échanger deux heures durant. L'opération de logements La Plaine - Voltaire a, elle aussi, donné lieu à un débat d'idées.

Les quatre premières délibérations ont porté sur le vote des représentants de la commune au sein de différentes instances locales. Ainsi, Cosima Vacca (titulaire) et Monique Denadji (suppléante) ont été désignées pour siéger au sein de l'UFR des sciences de l'homme et de la société à l'université Pierre Mendès-France. Michelle Veyret siègera à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise (AURG). Christophe Bresson (titulaire) et Jérôme Rubes (suppléant) représenteront la ville au sein de la conférence permanente de la Communauté de l'eau potable et enfin, Brahim Cheraa siègera au conseil d'administration du bailleur social SDH.

Jérôme Rubes (PCF) a ensuite présenté l'approbation du Compte administratif 2013. Conformément au règlement, le maire David Queiros, en tant que président de l'assemblée délibérante, n'a pas participé aux échanges et a quitté la salle au moment du vote. « *Le compte administratif permet d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif. Il montre ainsi la réalité de l'exécution.* » Évoquant la situation économique-sociale de plus en plus préoccupante et la baisse importante des dotations de l'État aux collectivités territoriales - « *moins 1,5 milliard d'euros au total et moins 750 000 euros*

pour notre ville » - l'adjoint aux finances a souligné « *une gestion saine des dépenses publiques et des investissements conséquents* ». Et de poursuivre : « *Dans un contexte de crise et de déconstruction structurelle du pays, Saint-Martin-d'Hères continue d'investir, notamment dans l'éducation avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en septembre.* »

Du côté de l'opposition, Philippe Serre (Couleurs SMH) a dénoncé l'utilisation répétée « *d'un climat de peur et d'incertitudes qui ne permet pas de se projeter dans l'avenir.* » Christophe Bresson (PG) a alors rappelé à l'ensemble de ses pairs que « *personne ne peut nier la politique d'austérité du gouvernement et les conséquences financières pour les collectivités territoriales* ». Indiquant au préalable que « *Saint-Martin-d'Hères dispose aujourd'hui d'une bonne santé financière* », Asra Wassfi (Alternative du centre et des citoyens) a pointé du doigt « *les 67 % de dépenses de fonctionnement liées au personnel communal.* » Une réaction à laquelle n'a pas manqué de réagir la première adjointe Michelle Veyret (PCF) : « *Si on veut développer les services publics dans notre ville et les renforcer de manière cohérente, il faut des agents pour les faire fonctionner.* »

Opération Voltaire

D'autres dossiers ont donné lieu à des échanges entre élus de la majorité et



de l'opposition, à l'image de deux délibérations portant sur l'opération d'aménagement La Plaine - Voltaire. Inscrit au Programme de l'habitat de l'agglomération grenobloise, le projet consiste en la construction d'environ 34 logements locatifs publics, de 34 logements en accession sociale et de 126 m² pour les commerces et services de proximité. Les élus ont ainsi voté la cession à l'Opac 38 d'une parcelle de terrain de 5 000 m² pour permettre au bailleur la construction de l'immeuble. « *J'ai une méfiance particulière quant à cette opération. Selon moi on fait de l'entassement* », a témoigné Asra Wassfi. « *Le terme est malvenu* », a répliqué Abdellaziz

Guesmi (Société civile). Et Philippe Serre d'ajouter : « *Peut-on nous indiquer les mesures de concertation menées avec les citoyens et la place du stationnement public ? (...) Nous, ce que l'on demande c'est de suspendre cette opération.* » Le maire David Queiros a conclu les débats : « *Non, ce n'est pas d'actualité de suspendre ce projet de logements. Il s'inscrit dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain. Par ailleurs, une concertation a bien eu lieu avec les locataires du site et l'école. Enfin, la problématique du stationnement est une vraie question sur la commune et nous restons vigilants.* » ♦ EM

Eau Rapport

En toute fin de séance, Christophe Bresson a présenté le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, pour la dernière fois, cette compétence étant transférée à la future Métropole au 1^{er} janvier 2015 ♦

■ PÉRISCOLAIRE DU MIDI



Les élus martinérois ont voté la nouvelle tarification de la prestation municipale du périscolaire "matin et midi" qui varie en fonction des revenus des familles. Ainsi, le Conseil municipal a voté le gel des tarifs de la restauration municipale avec l'instauration d'un plafond à hauteur de sept euros par repas. En 2013-2014, 2 528 enfants étaient inscrits au périscolaire du midi ♦

■ CONTRATS D'OBJECTIFS

L'importance du sport pour tous dans la ville

En seconde partie de soirée, le Conseil a voté les contrats d'objectifs et de moyens avec les associations sportives.

Dans le cadre de sa politique sportive, la ville met en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs martinérois. Les contrats d'objectifs et de moyens représentent le dispositif principal de contractualisation. L'adjoint aux sports Franck Clet (PCF) a précisé que les subventions allouées aux associations sont effectuées en plusieurs versements. Il a ensuite détaillé « *la place prépondérante du sport qui joue un rôle d'intérêt général* » dans la ville et rappelé les orientations

politiques fortes que sont « *la promotion de la mixité, le respect des règles et de la laïcité* » ou encore « *le développement de la pratique sportive pour les personnes porteuses d'un handicap* », entre autres. Et le maire de conclure : « *Comme la culture avec le spectacle vivant, le cinéma, la musique et la lecture publique, le sport doit être accessible à tous. C'est un formidable vecteur d'émancipation.* » ♦ EM





AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS PAYSAGERS

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**S
E
B
B**

Entreprise Générale de Maçonnerie
CONSTRUCTION • RÉNOVATION

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE
Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91
E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Faire avec les habitants, ou contre eux ?

Une étude de plus va être engagée (pour 40 000 euros) sur Renaudie pour finaliser les choix de la commune sur l'espace public et privé de l'allée E. Grappe, la gestion des ordures ménagères sur l'allée J. Wiener, la réhabilitation des 4 parkings (393 places) en ouvrage. Bien sûr la dégradation de ces lieux et la forte réticence à utiliser ces parkings contribuent à la régression du lien social dans ce quartier.

Philippe Serre

Mais comment croire que l'on pourra rendre plus paisible ce quartier sans que les habitants soient majoritairement dans le coup. Le dispositif des commerces de proximité s'est considérablement réduit au fil des années. En fait c'est tout le dispositif du lieu de vie qui doit être mis en discussion auprès des habitants : espaces publics, commerces de proximité, réhabilitation des appartements, déchets, parkings, circulations, cheminements... sur la zone de Champberton, Renaudie, Voltaire. Pour cela certaines conditions doivent être mises en route : Encourager, et reconnaître les initiatives citoyennes et en leur donnant les moyens de se développer. Mettre les citoyens au cœur des services publics.

Enrayer le sentiment d'injustice et d'abandon de la part de nombreux habitants, en prenant en compte l'avis des usagers et en réaffirmant le rôle des structures relais.

Faire la place aux habitants pour construire avec eux le contrat de ville et les faire accéder à toutes les échelles de la décision. Agir pour rendre à double sens le dialogue entre les techniciens, les agents du service public, les bénévoles et citoyens.

Retrouver les fils du dialogue demande d'abord un réel investissement de nos élus et un pari sur l'avenir ♦

■ GROUPE UMP



Rythmes scolaires, vraiment ?

Lors de la prochaine rentrée scolaire notre commune devra se conformer à la nouvelle réforme des rythmes scolaires, avec tout ce que cela comprend comme inquiétudes.

La première étant évidemment le financement de cette réforme, estimée par la majorité à 500 000 euros, ensuite la mise en place de son encadrement par les animateurs ainsi que des contrats qui leurs seront proposés.

Des mouvements de protestations se font entendre, mais la loi a été votée et nous devons impérativement nous y adapter. Cependant, au regard de l'insuffisance de concertation entre les différents partenaires concernés, nous ne pouvons qu'être dubitatifs quant à la réussite de la mise en place de cette réforme.

Il faut impérativement que les enseignants, parents d'élèves, associations et animateurs aient des réponses concrètes.

Sans tirer la sonnette d'alarme, il nous faut d'urgence prendre la mesure des problèmes qui nous attendent et les anticiper, car il en va de la santé de nos enfants.

Nous contacter : Ump38400@live.fr ♦

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Une affaire de mixité sociale

La majorité du Maire a repris son bâton de pèlerin pour défendre la "mixité sociale" : ce monde merveilleux où chacun vivra avec l'autre quelle que soit l'origine sociale, culturelle, religieuse... Nous espérons tous approcher cet idéal. D'autres élus tentent même d'être plus à gauche que le Maire. Derrière ces mensonges de façade, il serait irresponsable de nier des réalités urbaines. Le Maire ne fait pas de mixité sociale quand la moitié de la ville est en logement social. Ces futurs ghettos rapportent plus d'argent qu'ils n'en coûtent. Le coût social est

Asra Wassfi

assumé en partie par l'État par des dotations spécifiques et par les habitants qui paient des impôts locaux. Ceux-ci sont désorganisés pour combattre la pression fiscale. Les habitants des HLM sont désorganisés face à l'Opac. Dans ce contexte, il est facile de vendre un avenir médiocre et triste aux plus fragiles : 1 logement social et 1 emploi précaire dans les services municipaux ♦

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Neyrpic - Les Ateliers : le projet avance !

Un nouveau recours débouté !

Pour mémoire, le projet Neyrpic a fait l'objet de deux enquêtes publiques et de deux avis favorables des commissaires enquêteurs. Il a obtenu l'utilité publique de l'État, mais également l'autorisation des commissions départementale et nationale en charge de l'urbanisme commercial, et sa légitimité a été sou-

Michelle Veyret

lignée par la commission d'enquête du Scot (Schéma de cohérence territoriale). Enjeu majeur d'aménagement, sa requalification permettra d'assurer une gestion économe de l'espace, de revaloriser ce quartier vieillissant et d'améliorer l'attractivité de la ville. Il apportera des bénéfices économiques, écologiques et sociaux, tout en privilégiant l'application de mesures plus durables. Il est tout simplement conçu dans une optique de long terme.

Malgré plusieurs recours, dont ceux du groupe EELV (Europe écologie les verts), qui ont entraîné un surcoût financier pour la ville, mais aussi qui a eu pour conséquence de laisser une friche industrielle inesthétique, nous allons pouvoir enfin entrer dans une phase opérationnelle.

En tout cas, il faut souhaiter une mise en œuvre rapide de la réforme du droit de l'urbanisme visant à mettre fin aux recours abusifs et simplifiant certaines normes afin de réduire le temps de construction.

Reste encore un dernier recours en direction des permis de construire, mais je suis persuadée que le bon sens l'emportera et que nous pourrons entrer concrètement dans le cœur de ce dossier. Beaucoup de Martinérois(es) l'attendent !

Vive les vacances !

Il est loin le temps de l'euphorie du Front Populaire ! Que ce soit à la mer ou à la montagne, pour échapper à son cadre quotidien, nous avons tous besoin de cette bouffée d'oxygène estivale. Pourtant, année après année, les Français sont contraints de sacrifier leurs vacances : il y a ceux qui, avec ou sans la crise, ne peuvent jamais se permettre un voyage, toujours trop coûteux et, pour les plus chanceux qui peuvent encore partir, la tendance est aujourd'hui au : "moins loin, moins cher, moins longtemps".

Néanmoins, parce que les vacances permettent d'oublier les problèmes quotidiens et de passer des moments inoubliables, Saint-Martin-d'Hères propose un large choix d'activités culturelles, sportives, ludiques ou de dépaysement aux Martinérois(es) de tous âges. Centres de loisirs, sorties, animations, piscine, cinéma, etc., à chacun sa formule pour que les vacances soient synonymes de détente, de découverte et de bien-être. Nous souhaitons ainsi vous permettre, le temps d'un été, de vous évader loin des soucis.

Très bel été à toutes et tous ! ♦

■ GROUPE SOCIALISTE



Confiance au groupe

Le maire David Queiros a manifesté une très grande confiance au groupe **socialiste**, en nous confiant des délégations très importantes pour la vie de tous les jours pour les Martinérois.

- délégation confiée à Houriya Zitouni : **l'insertion et l'emploi**, vice-présidente de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères

Giovanni Cupani

- délégation confiée à Fabien Spuhler : **Prévention et sécurité**

- délégation confiée à Mohammed Hesni : suivi **Réseaux informatique** (sirocco et sitpi)

- délégation confiée à Nathalie Luci : **Vie associative et éducation populaire**

- délégation confiée à Giovanni Cupani : **Voirie et transport**

Ce premier trimestre nous a permis de prendre les repères concernant nos délégations, mais aussi de prendre une part très active à la gestion journalière de notre ville.

Le 25 juin 2014, suite à un gros travail effectué par les services municipaux, a été inauguré, par le maire et Nathalie Luci "le coin des assos". Ce lieu d'échanges et de ressources permettra d'impulser des projets avec un espace de soutien, d'information, de conseil et d'accès aux droits à toutes les associations martinéroises.

Il convient maintenant de prioriser les souhaits évoqués par chacune des associations.

Nous souhaitons de bonnes vacances à toutes les Martinéroises et à tous les Martinérois ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Ne pas céder !

Le chauffage urbain sur notre agglomération est un enjeu majeur pour son développement futur et pour nos habitants.

Que s'est-il passé pendant ces 4 dernières années ? le prix du chauffage urbain a augmenté de plus de 23 %, les marges avant impôt de la Compagnie de Chauffage se sont envolées, le coût de l'abonnement dans les factures annuelles représentant certaines fois plus de 40 % de la facture.

Thierry Semanaz

Les excellents résultats financiers de la SEM ont fait passer la situation nette de 6,5 M€ en 2006 à 21,5 M€ en 2013 ! Ce sont les usagers qui ont attiré l'attention des élus des communes délégantes sur la charge excessive du chauffage. Ils ont donc porté ce différend devant le Tribunal Administratif qui a donc annulé une délibération du CM de Grenoble datant de 2008. La ville de Grenoble exige un remboursement dans le temps aux usagers. La ville de Saint-Martin-d'Hères se doit d'être solidaire sur cette position et s'inscrire, elle aussi, dans cette posture de combat et de justice.

Bien évidemment, cela ne convient pas aux actionnaires privés qui considèrent ne plus pouvoir distribuer suffisamment de dividendes. Ne cédon rien !

Bon été 2014 ! ♦

■ MJC

La culture pour tous !

L'accès à la culture est un droit fondamental de la formation du citoyen. Fortes de ce principe, les MJC favorisent la découverte de la culture au plus grand nombre, facteur d'émancipation, de valorisation et d'ouverture sur le monde.

Ateliers

Et cours

MJC Village
- Initiation musicale
- Ateliers créatifs autour de l'environnement
- Arts plastiques
- Théâtre

MJC

Pont-du-Sonnant

- Théâtre
- Danse (orientale, modern-jazz, flamenco)
- Guitare
- Peinture
- Capoeira
- Poterie
- Arts plastiques
- Photographie

MJC Les Roseaux

- Danse (modern-jazz et contemporaine)
- Espace musique (salle de répétition) ◆

« Je défends l'idée de "cultures" au pluriel, car nous favorisons l'accès aux cultures dans leur ensemble, notamment en direction de certains publics qui n'ont pas d'habitudes culturelles », explique Stéphanie Lelaure, directrice de la MJC Village. « C'est un véritable outil d'enrichissement, d'éveil et d'esprit critique. »

La spécificité de la MJC Village est le Pôle ressources cirque, dont l'aboutissement est le projet Formidable fournée du cirque, parcours initiatique à la croisée du théâtre, de la danse et du cirque, en partenariat avec la MJC de Crolles et l'école de cirque Agrès du vent d'Echirolles et coordonné par l'association départementale des MJC en Rhône-Alpes. Les amateurs se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques et créent un spectacle, première partie du festival Crolles fait son cirque. L'autre axe de ce dispositif, c'est un séjour itinérant de douze jours dans une région, à pied et en roulotte tirée par des chevaux à la rencontre de publics les plus éloignés de la culture, qui s'inscrit dans un contexte de développement durable. La troupe propose des spectacles gratuits et des ateliers en échange d'un terrain dans le village. Stéphanie Lelaure ambitionne de créer à terme une com-



pagnie de cirque. « La culture ne se limite pas à l'art. C'est tout ce qui nous façonne », explique Nadia Bénichou, directrice de la MJC Pont-du-Sonnant. « Ce sont les traditions familiales qui s'inscrivent dans une culture régionale ou nationale. Pour les primo-arrivants, par exemple, mettre en avant leur propre culture, c'est réaffirmer leurs compétences et leurs richesses. Notre rôle se joue dans l'interstice entre la culture descendante et la mise en relation d'un dialogue entre artistes et amateurs pour que ces derniers deviennent acteurs à part entière. » C'est aussi favoriser la rencontre entre les habitants et

des spécialistes d'un domaine. Le projet participatif de fours solaires est à cet égard un bel exemple de la manière dont les habitants se sont approprié des outils scientifiques. Le vivre ensemble et le respect font partie intégrante des valeurs des MJC. Et cela passe par le partage de la culture de l'autre. Mohammed Belmamar, responsable jeunesse à la MJC Les Roseaux aide les jeunes « à découvrir autre chose que la culture urbaine, par le biais de rencontres et de sorties. Notre volonté est de les rendre citoyens. » Un groupe d'adolescents a ainsi eu la chance de séjourner à Paris pendant une semaine et de visi-

ter l'Assemblée nationale. La plupart des personnes qui poussent la première fois la porte d'une MJC n'ont pas une démarche culturelle. Il ne s'agit donc pas d'aborder la culture de manière frontale, mais peu à peu, d'éveiller la curiosité, de susciter l'intérêt par un travail de proximité. Le jeu peut être une première approche. À la MJC Les Roseaux, une ludothèque est ouverte le mardi soir et le mercredi matin. Parfois, des affinités se créent, des groupes se forment et deviennent initiateurs de projets, comme la Popote du Peuple. Ou comment devenir acteur et non consommateur, fondement de l'éducation populaire ◆ EC

■ CINÉMA EN PLEIN AIR

Émotion garantie !

Trois séances de cinéma en plein air auront lieu cet été à Saint-Martin-d'Hères. L'occasion de se rassembler autour d'un film ou d'un dessin animé.

Ainsi danse

Stage

La Cie Ainsi danse propose un stage de création chorégraphique à l'Arboretum (campus) "Entre chien et Loup" du 25 au 31 août. Stage ouvert au plus de 16 ans, sans pré-requis technique nécessaire. La chorégraphie aboutira à une déambulation qui se déroulera "Entre chien et loup". Nombre de participants limité à 12 personnes. Inscriptions jusqu'au 10 juillet (Cie ainsi danse, 06 77 92 32 10, ainsi.danse@gmail.com). Coût : 80 € ◆



Le septième art version "à la belle étoile" sera une nouvelle fois à l'honneur durant les vacances estivales. Trois films sont proposés cette année par la ville et son cinéma art et essai Mon Ciné. Gratuites et ouvertes à tous, ces trois projections feront la part belle à l'émotion. La première séance aura lieu vendredi 11 juillet, à 22 h, au Pré-Ruffier. Les spectateurs pourront découvrir *Comme un lion*,

de Samuel Collardey. Un drame français qui raconte l'histoire de Mitri, un adolescent de 15 ans qui vit dans un village au Sénégal. Comme tous les jeunes de son âge, il joue au foot en rêvant du Barça et de Chelsea. Lorsqu'un agent recruteur le repère, Mitri croit en sa chance. Mais pour partir à l'assaut des grands clubs européens, il faut payer. La famille se cotise et s'endette pour l'aider.

Une fois à Paris, tout s'écroule... Dans un tout autre registre, le film policier franco-américain de Louis Leterrier *Insaisissables* (jeudi 14 août, à 21 h 30, quartier Henri Wallon), met en scène quatre prestigieux magiciens réputés pour distribuer de l'argent à la fin de chacun de leur spectacle, et le combat des forces de l'ordre pour les arrêter. Enfin, pour le troisième et dernier

rendez-vous en plein air, Martinéroises et Martinérois riront de bon cœur devant *Wallace et Gromit et le mystère du Lapin Garou* (mercredi 20 août, à 21 h 30, place Karl Marx). Un film britannique d'animation à base de pâte à modeler, réalisé par Nick Park et Steve Box et narrant les aventures d'un inventeur et de son chien ◆ EM

■ BIBLIOTHÈQUES

Escapades livresques

La période estivale est un moment propice à la lecture. Les bibliothèques vous invitent à flâner en toute liberté, grâce aux animations et aux sélections d'ouvrages qui fleurent bon l'évasion.

Loin du stress et du quotidien, à l'abri de la touffeur de l'été, les bibliothèques sont un petit havre de paix, une halte estivale où il fait bon déambuler en quête de lectures. Clin d'œil à la Coupe du monde de football au Brésil, la bibliothèque André Malraux propose jusqu'au 26 juillet une sélection thématique "Parce qu'il n'y a pas que le foot au Brésil" pour découvrir toute la richesse littéraire, cinématographique et musicale de ce pays. Au programme : *Black Music* d'Arthur Dapieve, un roman coup de poing sur les favelas et la guerre des gangs, aux rythmes de funk, de rap et de jazz ; *Le don du mensonge* de Ronaldo Correia de Brito, un roman énigmatique sur le secret familial ; pour les enfants, *Mon bel oranger* de José Mauro de Vasconcelos et *Brésil* de Sylvette Bareau et Robin Sandré, un album documentaire illustré. Pour prolonger la découverte du pays, la bibliothèque propose l'album *Zunido da Mata* de Renata Rosa issu du folklore du Nordeste et *Labiata* de Lenine, et côté cinéma, *Une famille brésilienne* de Walter Salles et Daniela

Thomas, *La cité de dieu* de Fernando Meirelles et l'incontournable film d'animation *Rio* de Carlos Saldanha. Pour préparer vos vacances, rien de mieux que de découvrir une destination par le prisme de sa littérature. Avec "un guide, un roman", la bibliothèque Romain Rolland propose une sélection d'ouvrages littéraires couplés à un beau livre, un documentaire ou un guide touristique sur une ville, une région ou un pays. Parmi eux, *Mon frère* de Jamaica Kincaid et le guide *Antilles secrètes et insolites* ; *Brunetti passe à table* de Donna Leon (récits culinaires liés à l'appétit proverbial du commissaire Brunetti) et le guide *Un grand week-end à Venise* ou encore le roman *La louve de Cornouaille* de Bernard Simonay et le *Géo guide de Bretagne Sud*. Côté animations, les livres prennent leurs quartiers d'été devant la bibliothèque Gabriel Péri et à la piscine municipale où un stock d'ouvrages et de revues (enfants et adultes) sont en libre accès. Le public peut à sa guise en emprunter et en déposer. La bibliothèque Langevin propose quant



► Détente autour des livres lors d'une animation Roue libre

à elle Bib' en jeux, un espace jeux et jouets pour se divertir en famille ou entre amis. Et toutes les bibliothèques s'associent au dispositif Roue libre (en partenariat avec les MJC, le CCAS, le CLSPD et l'association Les ineffables). Des carrioles investiront

les lieux publics et proposeront des animations de rue du 8 au 11 juillet, du 15 au 18 juillet et du 25 au 29 août, invitant les habitants à se rencontrer et à réinvestir leur quartier ♦ EC

Bibliothèques

Horaires d'été

Paul Langevin
Ouvverte tout l'été, horaires du 15 juillet au 23 août : mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h et samedi matin de 10 h à 12 h. Fermeture exceptionnelle samedi 16 août.

André Malraux, Gabriel Péri et Romain Rolland
Ouvvertes du 15 au 26 juillet aux horaires suivants : mercredi de 14 h à 18 h, mardi et vendredi de 15 h à 18 h et samedi matin de 10 h à 12 h. Fermées du samedi 26 juillet 12 h au mardi 26 août matin ♦

■ EXPOSITION COLLECTIVE

Les enfants n'ont pas tourné autour du pot

Quand les professionnelles de la bibliothèque Gabriel Péri ont proposé un projet qui aurait pour thème le pot, les enseignantes des classes de moyens-grands et de CP-CE1 du groupe scolaire Gabriel Péri ont d'emblée accepté. De cette collaboration est née "Ex-pots", une exposition collective originale et ludique.

Pots chevelus, touffus et colorés, pots charades, pot déguisés... Dans le hall de la bibliothèque Gabriel Péri, impossible de résister à la curiosité et de ne pas se laisser prendre au jeu. Le travail réalisé par les deux classes participantes est une invitation à retrouver son âme d'enfant. Dans la classe de moyens-grands de Véronique Dirand, les plus jeunes se sont amusés à réaliser des pots personnages, rendant par là même vivants de simples récipients. Les plus grands ont cherché des mots contenant le son "po" pour ensuite leur donner vie sur des supports en relief. Reste alors aux visiteurs à trouver quel

mot se cache derrière les créations : là un "po-licier", ici un "lit super-po-sé", là-bas un "po-mmier"... Même les incontournables "Po-kémon" et "Harry Po-ter" ont trouvé leur place ! Du côté de la classe de CP-CE1 de Anne Louis, les élèves ont composé des charades dévoilées sur des fleurs mises en pot et dont la solution contient la fameuse syllabe.

Un travail collectif

« Ouvrir l'espace de la bibliothèque à une exposition de l'école maternelle Gabriel Péri est une tradition. Mais c'est la première fois que nous faisons la démarche de la solliciter pour

un projet commun », confie Béatrice Marchal. Dès le mois de février, les enseignantes ont démarré le travail avec leurs élèves. « Elles ont vraiment laissé les enfants libres dans leur approche », s'enthousiasment Nathalie Dico et Béatrice Marchal de la bibliothèque. En mai, les bibliothécaires sont entrées de plain-pied dans le projet en participant aux ateliers créatifs : « Lors des séances collaboratives, nous avons réfléchi à la meilleure façon de mettre en valeur le travail des enfants. Nous avons préparé les fonds des tableaux, mis en pot les charades, toujours en lien avec les enseignantes et les enfants et avec l'aide précieuse

de Muriel Rouvière, une habitante et lectrice très investie. Il s'agit vraiment d'une œuvre collective ». Et pour finir en beauté, vendredi 27 juin, tous les participants se sont retrouvés... autour d'un pot ! ♦ NP



■ LIRE, LA SÉLECTION DE VOS BIBLIOTHÈQUES

À glisser dans ses bagages ou à butiner à l'ombre d'une terrasse, une sélection de romans placés sous le signe de l'émotion ou du frisson !

LE SOURIRE DES FEMMES
de Nicolas Barreau

Aurélien découvre par hasard qu'elle est l'héroïne d'un roman qui met en scène également son restaurant. Intriguée, elle part à la recherche de l'auteur qui a su toucher son cœur... Une romance contemporaine peuplée de personnages touchants : ça pétille !

PLAY
de Franck Parisot

Un serial-killer "le Cyclope" sévit sur New York et abandonne sur chaque scène de crime une clé USB avec un message provocateur pour la police. Un grand thriller au suspense intense, dans la lignée des livres de Maxime Chattam.

UNE DERNIÈRE DANSE
de Victoria Hislop

Sonia, jeune anglaise, arrive à Grenade afin d'y prendre des cours de danse. Sa rencontre avec un cafetier va la replonger dans le passé déchiré de l'Espagne et bouleverser sa vie. Une merveilleuse histoire d'amour, sous fond de flamenco et de guerre civile.

Et aussi : **MISS ALABAMA ET SES PETITS SECRETS** de Fannie Flagg
UNE TERRE D'OMBRE de Ron Rash
DANS LE GRAND CERCLE DU MONDE de Joseph Boyden ♦

Ludobus

Dans les quartiers

Du 11 au 22 août, le ludobus s'installera dans plusieurs quartiers. Au programme : jeux de réflexion et d'adresse, parcours et jeux de plein air avec un espace pour les plus petits ♦

■ TROPHÉE DES P'TITS BOUCHONS

Graines de gymnastes

Quatre-vingt gymnastes en herbe se sont réunis samedi 7 juin au gymnase Auguste Delaune pour participer à une compétition sportive et amicale.



Ce samedi 7 juin, l'excitation était palpable chez les quatre-vingt participants du Trophée des p'tits bouchons. Agés de 3 à 6 ans, les gymnastes des clubs de Domène, Tullins, Voreppe et Saint-Martin-d'Hères se sont retrouvés au gymnase Auguste Delaune pour faire leurs premiers pas dans une compétition. « *Le Trophée des p'tits bouchons se veut avant tout un moment convivial, festif*

et de partage entre parents, enfants et entraîneurs des différents clubs. La notion de plaisir prime sur l'esprit de compétition », explique Juliana Faure, présidente de l'ESSM Gym depuis 2011. Dans une ambiance bon enfant, les p'tits bouts ont tour à tour effectué un circuit alternant exercices d'équilibre, sauts, roulades, figures aux agrès, dont la finalité était de mettre en avant leur motricité. Pour cette édition, l'accent a

été mis sur l'aspect ludique : cerceaux, cubes, plans inclinés et poutres en mousse aux couleurs vives ont créé un univers stimulant pour les enfants permettant « *d'allier la dimension du jeu et l'éveil corporel* ». Le jury, composé de jeunes gymnastes, sous la houlette de Delphine Deshayes, responsable technique de l'ESSM, évaluait les gymnastes à partir d'un barème s'échelonnant de 1 à 5. L'objectif étant

de valoriser une prestation (une roulade bien engagée, une position adéquate des mains dans les anneaux, un saut correctement effectué) et non de sanctionner afin d'encourager les enfants. C'est d'ailleurs dans cet esprit que depuis l'année dernière, Juliana Faure a souhaité récompenser tous les jeunes gymnastes sans distinction et a supprimé la remise de trophées, afin d'éviter un sentiment de découragement et de frustration chez certains. Pour autant, cette compétition est l'occasion pour les jeunes sportifs de se mettre dans le bain d'une "vraie" compétition et d'en appréhender les règles élémentaires. Le seul fait de devoir attendre son tour est une gageure pour ces petits qui ont la bougeotte ! L'année prochaine, Juliana Faure souhaite développer encore davantage le matériel pédagogique coloré afin de motiver encore plus les jeunes compétiteurs.

Au terme de la compétition, les participants ont reçu un diplôme, des friandises et une médaille, consécration de la journée ! La tête pleine d'émotions, ils sont repartis non sans fierté. Gageons que ces petits gymnastes deviennent grands ! ♦ EC

■ Piscine municipale

Horaires
Du samedi 5 juillet au dimanche 31 août, la piscine municipale est ouverte en continu de 10 h à 19 h.
Contact : piscine municipale, rue Henri Revoy. Tél. 04 76 42 31 06 ♦

■ L'élan

Sport
Après une diffusion dans tous les foyers de la commune, le guide pratique 2014/2015 du sport martinérois est disponible au service des sports, à l'accueil des maisons de quartier et celui de la Maison communale ainsi que sur le site Internet de la ville (saintmartindheres.fr) ♦

■ MASTERS DE HANDBALL

Une compétition de haut vol

La 11^e édition des Masters de handball, organisée par le GSMH-Guc, se déroulera samedi 23 et dimanche 24 août à la patinoire Pôle sud de Grenoble. Un tournoi prometteur.

Pour la deuxième année consécutive, la patinoire Pôle sud troquera son manteau de glace pour un plancher thermique afin d'accueillir les Masters de handball. « *Le GSMH-Guc souhaite ouvrir les portes de la compétition à de nouvelles nations* », explique Sébastien Chabannes, président de l'association. Cette édition verra ainsi la présence de deux nouveaux venus en terre grenobloise, le FC Porto (Portugal) et le BSV Bern (Suisse). « *Le club portugais est un club émergent au niveau internatio-*

nal, qui évolue en Ligue des champions. Quant au club suisse, qui évolue lui aussi en Ligue des champions, il pratique un handball d'influence germanique. C'est un club très jeune et très porteur, le top niveau en Suisse. » Face à ces équipes, deux places fortes du handball français, Fenix Toulouse et Chambéry Savoie Handball, parmi lesquelles figurent trois grands noms de la discipline, Guillaume et Bertrand Gille (Chambéry Savoie Handball) et Jérôme Fernandez (Fenix Toulouse), capitaine de l'équipe de

France, tous trois multiples champions (championnat d'Europe, championnat du monde et championnat olympique). Cette 11^e édition sera parrainée par Daniel Costantini, consultant sportif télé et radio, ancien entraîneur de l'équipe de France, surnommée à l'époque les Barjots, qu'il avait menée au titre de champion du monde en 1995. Samedi 23 août, à 18 h, Fenix Toulouse affrontera le FC Porto, tandis qu'à 20 h, Chambéry Savoie handball se mesurera à l'équipe du BSV Bern. Le lendemain,

à 16 h, aura lieu la petite finale suivie de la finale à 18 h. Un beau tournoi en perspective pour ce rendez-vous désormais incontournable des chevronnés de handball ♦ EC

■ BILLETTERIE

Tarifs : samedi de 10 à 15 €, dimanche de 15 à 18 €, Pass 2 jours de 22 à 28 €, www.grenoble-smhguc.fr www.mastershand.fr/ ♦

■ GALA DE JUDO

Moment festif et convivial par excellence, le gala de fin d'année de l'ESSM judo a clôt en beauté une saison bien remplie ♦



■ ALLER AU BRÉSIL !

La température a grimpé lors de la finale de la Coupe du monde martinéroise qui a vu s'affronter des équipes de foot et de sports de combat. Une belle initiative qui a mobilisé près de 200 jeunes ! ♦



■ LES GYMNASTES SUR SCÈNE

Lors du gala de fin d'année de l'ESSM gym, qui a réuni familles et licenciés à L'heure bleue, les gymnastes ont offert deux belles représentations sur le thème des uniformes ♦



■ VIE LOCALE

Ouverture du “Coin des assos”

Attendu par le monde associatif de la ville, le “Coin des assos” a été inauguré le 25 juin. Ce lieu municipal d'échanges et de ressources mis à la disposition des associations comporte plusieurs espaces.



et à travers la diversité de vos domaines d'activités, vous participez à l'émancipation de la population martinénoise », a-t-il conclu.

Au service des associations

Le “Coin des assos” est un lieu municipal d'échanges et un espace de soutien, d'informations et de conseils qui s'adresse aux associations martinéroides dans le cadre de la convention d'engagements réciproques, ville-association. Ce lieu ressources comprend un espace accueil du service de la vie locale, une salle de réunion pouvant recevoir 25 personnes, une salle documentation-convivialité permettant de consulter toutes sortes d'ouvrages sur la vie associative et de créer des moments de rencontres entre les dirigeants et responsables, une salle informatique et des panneaux d'affichage pour véhiculer l'information. Le “Coin des assos” est ouvert en libre accès le mardi de 15 h à 19 h*, le jeudi de 17 h à 19 h* et le vendredi de 10 h à 12 h* et sur rendez-vous, aux horaires habituels d'ouverture du service de la vie locale ainsi que sur réservation dans le cas de réunions de travail ♦ FR

* Horaires à partir du mois de septembre.

Il y avait foule ce mercredi 25 juin à l'annexe Croizat, à quelques encablures de la Maison communale, au 135 de l'avenue du même nom. Tout le monde associatif de la commune, pas moins de 270 structures locales, était conviées à inaugurer, à l'invitation du maire David Queiros et de son équipe municipale, les nouveaux locaux dédiés aux associations. Un joli nom a même été trouvé pour le caractériser : “le Coin

des assos”. Associé à un logo chaleureux, ce nouveau lieu municipal est une invitation à ce que les associations s'en emparent pour échanger entre-elles et créer des synergies avec le secteur vie locale de la commune.

Un rôle irremplaçable

Comme l'a souligné le maire lors de son intervention inaugurale, « ce nouveau lieu est le fruit du dialogue mené depuis

plusieurs années entre la municipalité et les associations qui oeuvrent sur le territoire de la commune ». Rappelant le rôle irremplaçable de ces organisations de proximité, à but non lucratif, pour la vitalité démocratique et citoyenne de la vie de la cité, le maire a fortement salué l'engagement de tous les dirigeants et bénévoles qui s'impliquent jour après jour pour faire vivre leur association. « Vous êtes des créateurs de lien social

■ FORUM

Découvrir les associations martinéroides

La 7^e édition du Forum des associations se déroulera samedi 6 septembre à L'heure bleue, de 10 h à 17 h 30. Une occasion unique de découvrir dans un même lieu les associations de la commune qui seront nombreuses à présenter leurs activités.

Quelques jours après la rentrée scolaire des jeunes Martinéroides, le 2 septembre prochain, ce sera au tour des associations de la commune d'effectuer leur grand retour, le samedi 6 septembre précisément. Ce jour-là, c'est dans la grande salle municipale de L'heure bleue, transformée à cette occasion en parc des expositions éphémère, que va se dérouler la 7^e édition du Forum des associations. Organisé une fois tous les deux ans, en alternance avec la Nocturne des associations, cette manifestation d'envergure va accueillir près d'une centaine de structures locales du monde associatif.

Un tissu associatif riche et varié

Les nombreux visiteurs attendus vont pouvoir (re)découvrir toute la richesse et la variété du tissu associatif de Saint-Martin-d'Hères au sein duquel, chaque habitant, toutes générations confondues, a la possibilité de s'épa-

nouir individuellement tout en partageant avec d'autres le sens d'une activité commune dans des domaines très divers : sport, culture, loisirs, éducation

populaire, vie citoyenne, solidarité, paix et amitié entre les peuples, environnement, santé, emploi... L'ambiance festive du forum sera complétée par des

démonstrations sportives et de danse sur le parvis de L'heure bleue ainsi que par la présence d'un stand de petite restauration et d'une buvette ♦ FR



■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre à L'heure bleue, de 10 h à 17 h 30.

Entrée libre.

Stands d'information, animations sportives et culturelles.

Renseignements et inscriptions des associations :

service de la vie locale, mairie-annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat.

04 76 00 71 22

vielocale@saintmartindheres.fr ♦

Service

Vie locale

Mairie-annexe Croizat, 135 avenue Ambroise Croizat. Ouverture : lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et mardi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 17 h. 04 76 00 71 22 vielocale@saintmartindheres.fr ♦

■ CONCOURS CRÉATIVITÉ ET TIC

Clap de fin !

La douzième édition du concours Créativité et Tic s'est achevée vendredi 20 juin avec la projection publique des projets multimédias et la présentation du palmarès 2014.

Susciter l'envie de la découverte de l'Internet, des réseaux et des outils multimédias et lutter contre la fracture numérique. Tels sont les deux objectifs répétés du concours Créativité et Tic, organisé chaque année depuis 2003 par la ville et la MJC Pont-du-Sonnant. Pour rappel, seuls les produits numériques sont pris en compte : sites web, blogs, cédéroms, vidéos. Chaque création doit associer du texte, du son et de l'image. Enfin, le temps de visionnage des productions ne doit pas excéder 7 minutes. Initialement destinée aux 3/25 ans dans le cadre scolaire et périscolaire, l'initiative s'est ouverte, depuis trois ans, aux seniors et aux groupes d'habitants en lien avec une structure municipale.

Pour cette douzième édition, ce ne sont pas moins de 22 projets qui ont été réalisés au sein de quinze structures martinéennes. Au total, plus de 400 personnes ont participé au concours. Parmi eux, de nombreux élèves en élémentaire, des jeunes adultes ainsi que des seniors. Et si tous n'avaient pas les mêmes connaissances des outils numériques au début de l'aventure, chacun a su apporter sa contribution dans la réalisation des différents projets.

Restitution

Après une année de travail au sein de leur structure, les participants ont pu dévoiler leur réalisation lors de la journée de restitution, vendredi 20



► Avant chaque projection, les participants ont présenté leur projet au public

juin à Mon Ciné. À cette occasion, le jury, notamment composé d'élus martinéens et de représentants de services municipaux et associations locales, a décerné le palmarès de cette nouvelle édition. Un palmarès riche et diversifié : environnement, histoire, patrimoine, sciences... le cru 2014 fut de très bon niveau.

En fin de séance, les participants se sont vus offrir des places de cinéma à Mon Ciné ou de spectacle à L'heure bleue : une juste récompense pour encourager la création collective ◆ EM



► Le public a apprécié les projections, à l'image des "blogueurs de la Mise"

■ PALMARÈS

Créations péri et extrascolaires

- Prix du voyage cosmique :

Diaporama sur le système solaire, collège Henri Wallon, classe de 5^e astronomie ;

- Prix des réalisateurs en herbe : film-essai *Le hasard fait bien les choses*, école élémentaire Gabriel Péri, classe CM1/CM2 ;

- Prix des ciné-blogueurs : blog *Le cinéma, cent ans de jeunesse*, école élémentaire Gabriel Péri, classe CM1/CM2.

Créations péri et extrascolaires

- Prix de l'originalité :

court métrage animation *Même pas peur*, périscolaire de l'école élémentaire Voltaire, classes de CE2, CM1 et CM2 ;

- Prix du TGV : court métrage *Les enfants dans la ville*, périscolaire de l'école élémentaire Henri Barbusse ;

- Prix de la révolution : court métrage *Enquête à Saint-Just : projet patrimoine*, périscolaire de l'école Saint-Just ;

- Prix des rythmes scolaires : court métrage *Une école de rêve*, périscolaire de l'école élémentaire Condorcet ;

- Prix du cinéma d'animation : court métrage *Drôle de visite*, périscolaire de l'école élémentaire Gabriel Péri ;

- Prix de l'éducation à l'environnement et au développement durable : activités manuelles *Recyclage*, périscolaire de l'école élémentaire Romain Rolland ;

- Prix du scénario :

court métrage *Expédition dans le monde des pirates*, périscolaire école élémentaire Romain Rolland, classes de CE2 et CM1 ;

- Prix de la bande annonce : bande annonce sur Ipad *Au bonheur des pirates*, périscolaire de l'école élémentaire Romain Rolland ;

- Prix des joyeux pirates : court métrage *Chasse au trésor numérique*, périscolaire, enfants inscrits à la bibliothèque Gabriel Péri ;

- Prix de la cartographie : court métrage *Crée ton île au trésor !*, périscolaire de l'école élémentaire Paul Bert et bibliothèque A. Malraux ;

- Prix des petits reporters : création d'un journal *Les moments de Vaillant* ;

- Prix des chercheurs en jeans : court métrage *Domino stratège*, périscolaire, MJC Pont-du-Sonnant, élèves du quartier Gabriel Péri ;

- Prix du vivre ensemble : court métrage *Embrouilles*, périscolaire de l'école élémentaire Paul Lan-

gevin, classes de CM1 et CM2 ;

- Prix Chair de poule et prix spécial du jury : court métrage *Le séjour*, MJC Les Roseaux et Mon Ciné.

Créations adultes / loisirs

- Prix des graines solidaires : blog *Les 4 saisons Chantegraine*, CCAS (Mise et SDVS) ;

- Prix de la vulgarisation scientifique : projection vidéo planétarium *Le cycle des étoiles*, MJC Pont-du-Sonnant et les élèves de l'école d'ingénieurs G-INP et Club Astro ;

- Prix de la mythologie du ciel : projection vidéo planétarium *Daksha et Rohini, une légende du ciel hindou*, MJC Pont-du-Sonnant et les élèves de l'école d'ingénieurs G-INP et Club Astro ;

- Prix du slam : clip vidéo *Jambon-beur*, MJC Les Roseaux avec les habitants du quartier ;

- Prix de l'interview : court métrage *Ensemble sur le quartier*, MJC Les Roseaux et habitants du quartier Renaudie ◆



■ FLORIN CORODEANU



Entraîneur combattant

Ancien rugbyman professionnel ayant notamment évolué au FCG, Florin Corodeanu est le nouvel entraîneur de l'équipe fanion du SMH rugby. Ex-capitaine de la sélection nationale de Roumanie, il est bien décidé à faire grandir le club martinérois en apportant son expérience de compétiteur.

Avec son mètre quatre-vingt douze et ses larges épaules, Florin Corodeanu ne passe pas inaperçu. Fraîchement arrivé à Saint-Martin-d'Hères pour prendre les commandes du XV du SMH rugby, l'ancien joueur professionnel est un vrai passionné du ballon ovale. Un sport qu'il a découvert « à l'école, à l'âge de 14 ans », en Rou-

manie, son pays natal. Talentueux et bosseur, le jeune garçon intègre rapidement les sélections jeunes où il se distingue au poste de troisième ligne. En 1996, il signe au Steaua Bucarest, « l'équipe de l'armée », et remporte deux titres de champion de Roumanie. Mais sa carrière décolle réellement en 1999 après sa participation à la coupe du monde. « J'avais 22 ans et j'ai atterri en France. J'ai signé mon premier contrat pro au stade aurillacois. Trois ans plus tard, j'ai rejoint Grenoble et le FCG où j'ai connu les succès et les échecs du club, notamment les saisons en Top 16, la descente en Fédérale 1 et la montée en Pro D2. » International roumain, le sportif a participé à trois coupes du monde (1999, 2003, 2007), a joué contre les plus grandes sélections (Australie, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, France) a inscrit 11 essais, et a même porté le brassard de capitaine une dizaine de

fois. Une carrière de joueur bien remplie pour un compétiteur né. « Je suis fier de mon parcours car je me suis beaucoup battu pour y arriver. Devenir professionnel n'a pas été si difficile pour moi. Le plus dur c'était de rester au top, de réussir dans la durée. Le haut niveau exige de se remettre en question en permanence. Il faut du courage et de l'abnégation. C'est d'ailleurs les deux grandes valeurs que je souhaite transmettre à mes joueurs en tant qu'entraîneur. » Car oui, à 37 ans, Florin troque son maillot et son short de joueur pour relever un nouveau défi : entraîner. « C'est une nouvelle aventure que je commence aujourd'hui. Entraîner un groupe et le faire progresser, c'est quelque chose que j'ai toujours voulu faire. » Recruté par les dirigeants du club martinérois, il s'est donné pour ambition de faire grandir le club. « Je me suis intéressé à ce garçon car il a une carte de visite très intéressante. Il a connu le très haut niveau et souhaite aujourd'hui partager son savoir-faire. On a longuement échangé sur le projet sportif que l'on souhaite porter ensemble pour le club et nous sommes heureux de l'accueillir ici à Saint-Martin-d'Hères. L'objectif défini est d'accéder en Fédérale 3 d'ici trois ans », témoigne Michel Poilane, co-président du SMH rugby. Un niveau qui nécessite rigueur et exigence.

Et pour réussir, Florin compte bien utiliser à bon escient son expérience de la scène internationale. « Durant ma carrière, j'ai eu la chance de côtoyer des entraîneurs sud-africains et néo-zélandais dont le discours m'a épaté. Le rugby est un sport de combat collectif où chacun a son rôle à jouer. Chaque joueur doit se mettre au service de l'équipe et donner le meilleur de lui-même. Si on combat, on peut perdre la tête haute. L'important est de jouer chaque rencontre à 100 % »

Aussi motivé qu'à l'époque où il était joueur, Florin effectuera ses premiers pas d'entraîneur à la mi-août, au stade Robert Barran, pour le lancement de la saison 2014-2015 ♦ EM

■ ALEXANDRE KOEHLER



L'étoffe d'un champion

À tout juste 16 ans, le judoka Alexandre Koehler vient de remporter coup sur coup deux titres nationaux. Des résultats qui laissent présager un bel avenir sportif.

Le 31 mai, Alexandre décrochait la médaille de Bronze lors de la coupe de France cadet FFJ (Fédération française de judo). La semaine suivante, il accrochait l'or à son cou à l'issue des championnats de France FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail). Avec ces titres, le jeune compétiteur qui évolue en catégorie cadet moins de 81 kg signe un beau début dans la sphère nationale.

Membre de la section sport/étude de la 6^e à la 3^e au collège Edouard Vaillant, il a rejoint la saison dernière le pôle espoir judo au lycée Vaucanson où il a suivi une seconde générale technologie. Mais pour aller aux sources de sa rencontre avec cette pratique sportive qui tient une place essentielle dans sa vie, il faut remonter à sa prime enfance. « J'ai commencé le judo à 4 ans. Mes parents m'ont orienté vers ce sport pour que j'apprenne à me défendre mais surtout parce que mon père appréciait le

code moral porté par cette discipline ». Modestie, contrôle de soi, amitié, respect des autres... sont autant de valeurs inculquées par les entraîneurs aux judokas dès leur plus jeune âge. « Ce code éduque sur certains aspects. Il a aussi permis de me cadrer dans ma tête, de m'aider à savoir qui je suis vraiment ».

Sur le tatami, le jeune athlète de nature réservée et douce est un compétiteur né ! « C'est pendant les compétitions que j'éprouve le plus de plaisir. » Si vous lui demandez quelles sont les qualités dont il faut faire preuve, il répondra sans hésiter « la volonté ! Quand on a la volonté, on réalise de belles choses ! ». Il vous dira aussi que « lorsque l'on perd, il faut savoir retomber sur ses pieds pour continuer » et qu'il est essentiel « d'aimer travailler ». Avec les entraînements quotidiens au sein du pôle espoir auxquels viennent s'ajouter ceux du club, le jeune homme mesure parfaitement ce que travailler intensément signifie. Et son leitmotiv semble bien être « il faut se donner pour son sport ! ». Ce qu'il ne manquera pas d'appliquer dès la reprise où il évoluera en catégorie cadet 3 ♦ NP

■ SŒUR ANDRÉE



L'appel des cimes

À 99 ans, sœur Andrée, religieuse au couvent du bon pasteur, affiche une vitalité que beaucoup pourraient lui envier. En juin dernier, elle a effectué son deuxième saut en parapente depuis Saint-Hilaire du Touvet.

Dans sa chambre de la maison de retraite du Bon Pasteur, sœur Andrée s'adonne consciencieusement à la broderie, car, dit-elle, « il faut rester active ! » Née en 1914, Jeanne Borrel, orpheline dès le plus jeune âge, a été élevée par ses grands-parents à Méribel les Allues (Savoie) jusqu'à 14 ans avant de passer trois ans dans un pensionnat pour apprendre la couture. Lors d'un bal, elle est surprise en train d'embrasser un jeune homme, pupille de la Nation comme elle, ce qui provoque le courroux de son oncle (son tuteur au décès de ses grands-parents), qui décide de l'envoyer au couvent du Bon Pasteur. Mais, quelques mois plus tard, quand il vient la chercher, sœur Andrée n'en démord

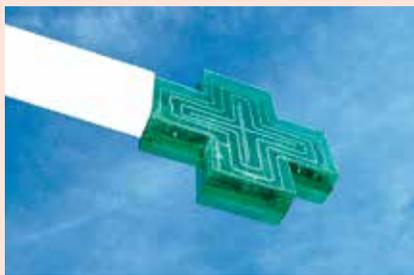
pas : elle veut rester. À cette époque, elle n'a pas encore la vocation : « À 21 ans, je vais me marier et avoir des enfants » disait-elle avec aplomb. « Et puis, une nuit, j'ai senti l'appel, c'était plus fort que moi, je n'ai pas pu résister. » Lorsqu'elle demande à la mère supérieure de rentrer dans les ordres, elle se voit répondre : « Avec le tempérament que vous avez, vous ne resterez pas huit jours ! » Depuis sa profession de foi, en 1941, soixante-treize ans se sont écoulés, consacrés à Dieu et à la prière, et elle ne regrette rien. Une vie entière dédiée à la contemplation. Aussi, lorsque Sylvain Berger, responsable des activités physiques adaptées au Bon Pasteur, lui propose de s'envoler en parapente bi-place, elle n'hésite pas une seconde. C'était en automne dernier. En juin, elle a voulu renouveler l'expérience, une seconde fois, pour admirer la beauté et l'immensité des paysages. Lorsqu'elle évoque ce souvenir, elle affiche un visage radieux, comme si elle avait atteint un degré ultime de sérénité ♦ EC

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue Gérard Philippe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

URGENCES

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise.

Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h.

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15.

Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30

(tél. 04 76 60 73 73). **Les permanences du samedi matin, de 9 h à 12 h, sont suspendues en juillet et août. Elles reprendront samedi 6 septembre.**

Service fermé le lundi matin ♦



■ Accès aux droits

Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur... peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

Le Défenseur des droits

Un représentant du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h.

Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12

Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.

- MJC les Roseaux, Espace Centre :

27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Service local de solidarité

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.

Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... Les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie, gérée par la Métro, aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Renseignements auprès de la Métro : 0 800 50 00 27

(appel gratuit à partir d'un poste fixe) ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier)

ATTENTION

Compte tenu des jours fériés, des modifications vont affecter les différentes collectes :

- Habitat collectif : la collecte des poubelles grises du lundi 14 juillet sera effectuée mardi 15 juillet ; la collecte des poubelles grises du vendredi 15 août sera effectuée lundi 18 août ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24.

Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.

Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sébard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Tour de France

Circulation et stationnement réglementés

Vendredi 18 juillet, l'étape Saint-Etienne / Chamrousse du Tour de France traversera la commune. L'événement implique de réglementer la circulation sur les avenues Jean Jaurès, Ambroise Croizat et Gabriel Péri ainsi que sur les voiries et parkings attenants.

Stationnement

- Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les avenues J. Jaurès et A. Croizat, de chaque côté de la chaussée, vendredi 18 juillet, de 9 h à 18 h.
- Le stationnement sur tous les parkings donnant directement sur ces deux voies sera également interdit de 9 h à 18 h. Sont concernés : les parkings Chabert, République, place du 24 Avril 1915, Maison communale, Texier, Meyer (situé au 200 avenue A. Croizat), Joliot-Curie ainsi que le parking situé au niveau du carrefour Bataillon Carmagnole-Liberté à hauteur du n° 2 de l'avenue J. Jaurès.

Circulation

- La circulation de tous les véhicules sera interdite dans les deux sens sur l'avenue A. Croizat et l'avenue J. Jaurès à partir de 14 h et jusqu'aux alentours de 18 h.
- Toutes les rues débouchant sur ces 2 voies seront sans issue.
- Toutes sorties sur ces 2 voies seront interdites entre 14 h et 18 h, sont concernées : les rues A. Bruant, G. Bellemain, M. Didier-Roudon, Joliot-Curie, des Nations, E. Triolet, Nungesser, du 19 Mars 1962, P. Blanc, A. Gueymard, P. Gueymard, A. Bergès, Bellonte, Lebrix, Mesmin, A. Renoir, G. Cayrier, C. Beylier, G. Philippe, A. France, L. Geist, de la Halle, Gay, du Pont Carpin ; la place du 6 février 1962, l'allée de la Rocade, la route des Maquis, l'impasse des Charmettes et les avenues J. Vallès, Cité Labeye, P. Sépard et B. Frachon.
- Les traversées de ces voies seront possibles aux carrefours suivants, dans les deux sens de circulation : route des Maquis, vers l'avenue de la Galochère ; avenue de la Galochère vers les ateliers municipaux ; rue M. Chablotz vers l'allée de la Rocade ; rue G. Bellemain et rue M. Didier-Roudon ; rue des Eparres vers la rue Joliot-Curie ; avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté vers l'avenue de la Commune de Paris ; rue Nungesser vers la rue du 19 Mars 1962 ; rue A. Gueymard vers la rue P. Gueymard ; rue A. France vers la rue L. Geist. Dans un seul sens de circulation : rue G. Cayrier vers la rue C. Beylier ; carrefour des avenues B. Frachon et A. Croizat ; rue du Pont Carpin vers l'avenue J. Vallès ; rue M. Chablotz vers l'allée de la Rocade.
- Une voie unique de l'avenue J. Jaurès (entre la rue M. Chablotz et la rue des Eparres) sera réservée à l'entrée et sortie de la rue M. Chablotz par la rue des Eparres. Elle sera interdite aux véhicules de 3,5 tonnes et d'une hauteur supérieure à 3,20 m.
- La circulation sera temporairement réglementée rue de la Biscuiterie, le 18 juillet de 14 h à 18 h. Elle sera provisoirement ouverte à tous les véhicules légers.
- La rue Elsa Triolet sera barrée de 8 h à 21 h.
- Le tronçon de l'avenue G. Péri compris entre la rue des Taillées et la limite de commune avec Grenoble et dans le sens Gières / Grenoble sera interdit de 14 h à 18 h sauf aux riverains et aux véhicules de secours.

ATTENTION : les véhicules qui stationneront en infraction seront déplacés et mis en fourrière aux frais de leurs propriétaires.

Sorties familles

Les escapades estivales

En juillet et août, les maisons de quartier proposent animations et activités. Parmi elles, les sorties familles qui allient plaisir de la découverte et escapades en famille ou entre amis. Ces sorties ont lieu les mercredis de 9 h à 18 h 30 et les inscriptions se font dans les maisons de quartier Fernand Texier et Louis Aragon de 18 h à 20 h. Au programme : "L'île aux pirates" à l'étang de Chapaize (Saint-Antoine-l'Abbaye), le 23 juillet, inscriptions le mercredi 16 juillet ; site historique de Saint-Christophe-la-Grotte et cirque de Saint-Même (Saint-Pierre d'Entremont), le 6 août, inscriptions le mercredi 30 juillet ; élevage d'autruches et de brebis de Sardieu et base nature et loisir des Eydoches (Faramans), le 20 août, inscriptions le mercredi 13 août.

Deux soirées au Murier sont également proposées le jeudi 17 juillet sur le thème "Bricolage nature" et le jeudi 7 août autour des jeux, de 19 h à 23 h.

Renseignements et inscriptions dans les maisons de quartier Fernand Texier (04 76 60 90 24) et Louis Aragon (04 76 24 80 10).

Union de quartier Portail Rouge

Vide-greniers

L'Union de quartier Portail Rouge organise son 12^e vide-greniers, dimanche 7 septembre de 9 h à 16 h, sur le square Fernand Texier (163 avenue Ambroise Croizat). Les inscriptions ont lieu mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 juillet de 15 h à 18 h à la MJC - Maison de quartier Fernand Texier (04 76 42 70 85). Elles se poursuivront à partir du lundi 21 juillet auprès du secrétariat de la MJC, aux horaires d'ouverture. Le tarif des emplacements est fixé à 5 € pour les moins de 18 ans et à 10 € pour les adultes. Lors de l'inscription se munir impérativement du montant du règlement de l'emplacement ainsi que d'une pièce d'identité et de sa photocopie.

Jeux vidéo

Tournois de jeux PC en réseaux

La MJC Pont-du-Sonnant et le collectif GreLAN organisent la GreLAN 4 (tournois de jeux PC en réseaux) à la maison de quartier Gabriel Péri, du vendredi 5 septembre 20 h au dimanche 7 septembre 15 h. Inscriptions : 10 € par participant (5 € pour les adhérents de la MJC et les participants à la GreLAN 3), comprenant l'adhésion à la MJC Pont-du-Sonnant. Prévoir son matériel (PC équipé d'une carte réseau, câble Ethernet RJ-45 droit de 5 m minimum ; un casque ou écouteurs), ses repas et ses boissons pour les trois jours (frigo à disposition).

Bibliothèques

Ateliers "Diversité et famille"

Du 10 septembre au 4 octobre des ateliers gratuits et tout public vont se dérouler dans les bibliothèques de la ville.

Ils s'inscrivent dans un projet ayant pour thème "diversité et famille" réalisé par quatre étudiants en formation d'éducateur de jeunes enfants.

Les ateliers se dérouleront autour de quatre thématiques :

- "Vois-tu ce que je vois ?", (principe de zoom sur image où le détail d'une image laisse découvrir en dessous un autre dessin).
- "Le voile des apparences", (projection sur un support blanc de sculptures abstraites faites avec des objets de récupération du quotidien, laissant apparaître des formes concrètes et parlantes).
- "Sous tous les angles !", (jeux de miroirs et de déguisements).
- "Tous pareils... et pourtant ?", (création d'une toile collective avec les empreintes de doigts du public).

Rendez-vous :

- mercredi 10 septembre, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h, à la bibliothèque André Malraux,
- mercredi 17 septembre, de 16 h à 18 h, à la bibliothèque Gabriel Péri,
- samedi 27 septembre de 10 h à 12 h, à la bibliothèque Romain Rolland,
- samedi 4 octobre de 10 h à 12 h, à la bibliothèque Paul Langevin.

Tranquillité publique

Cet été, partez serein !

L'opération tranquillité vacances permet de faire surveiller gratuitement votre domicile pendant les vacances. De quoi envisager l'été plus sereinement. Pour en bénéficier, il faut avant votre départ renseigner un formulaire de demande individuelle sur le site du ministère de l'Intérieur et le déposer dans une unité de police. Les forces de l'ordre effectueront des patrouilles de surveillance, de jour comme de nuit, en semaine et durant le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs potentiels. À Saint-Martin-d'Hères, l'opération est effectuée conjointement par les polices nationale et municipale.

Police municipale : rue Gérard Philippe, tél. 04 56 58 91 81

Police nationale : 107 avenue Benoît Frachon, tél. 04 76 54 62 36

Saint-Martin-d'Hères

Fête Nationale

Sam 13 juillet

place Henri Dezemple

20 h
Capoeira et Batucada
association Geração capoeira

21 h > 1 h
Grand bal
aux ambiances latino
association Che Rodriguez

Feu d'artifice
À l'issue
de la finale
du mondial

Toutes les infos sur www.saintmartindheres.fr

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

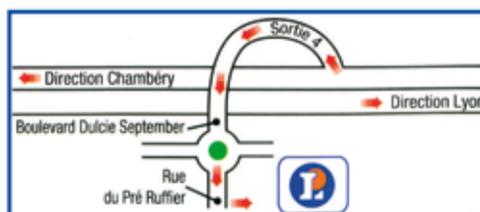
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES
Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.